



LA DECHIRURE

Jean-Marc Le Gall

avec les contributions de Jean-Marie Pernot, chercheur à l'Ires,
et Olivier Théophile, Directeur d'études à E&P

Octobre 2008

*Toutes diffusion ou reproduction
sont formellement interdites
sans autorisation expresse
d'Entreprise&Personnel*

Jean-Marc Le Gall

Diplômé de l'Institut d'Etudes politiques de Paris et docteur en sciences économiques (Paris I), il a été Directeur des ressources humaines de la CNAV, puis du réseau RH des caisses de retraite de la sécurité sociale. Il est directeur d'études à Entreprise&Personnel depuis 2001, et il dirige aujourd'hui le Centre d'expertise « Cohésion sociale ». Il est chroniqueur au journal *Le Monde*.

Professeur associé au CELSA (Paris 4 - Sorbonne), il a publié :

- *La gestion des ressources humaines* aux Presses Universitaires de France (2007, 7^e édition revue et corrigée),

Les études E&P suivantes :

- *Mêlée ouverte - Note de conjoncture sociale, 2007,*
- *La porte étroite - Note de conjoncture sociale, 2006,*
- *A bout de souffle - Note de conjoncture sociale, 2005 (avec J. Dubois),*
- *Les jeunes RH, engagés et désenchantés, 2005,*
- et divers articles dans la *Revue Française de Gestion, Gérer et Comprendre, Etudes, la Revue de Gestion des Ressources Humaines, et l'Encyclopédie des Ressources humaines* (Vuibert, 2006).

Sommaire

1. La réforme et l'opinion	7
1. Des réformes tous azimuts	7
2. Deux critiques de sens inverse.....	9
3. Une stratégie de changement par paliers	11
4. La chute brutale de popularité de Nicolas Sarkozy	13
2. La récession en embuscade	16
1. Des crises simultanées et majeures.....	16
2. Les Etats-Unis au cœur de la crise	18
3. L'Europe et la France prises au piège	21
4. Un monde nouveau, une crise globale.....	22
3. Réformer dans l'adversité	26
1. Des menaces sur la cohésion sociale.....	26
2. Des mobilisations dormantes, toujours menaçantes.....	29
3. Des syndicats présents mais bousculés.....	32
4. Les raisins de la colère ?	36
1. Une conjoncture politique insolite.....	36
2. Deux scénarios sur fond de conflictualité affirmée.....	40
3. Trois recommandations aux entreprises	43
Conclusion	47

I ntroduction

« Mon premier instinct a été de laisser faire le marché,
avant que je réalise toute l'ampleur du problème »

George W. Bush¹

L'année écoulée a connu plusieurs phases très contrastées, comme nous l'avions suggéré dans la Note précédente. C'est en effet bien le scénario du « renouveau, heurté mais coopératif » qui s'est d'abord déployé. Marquée par la réussite de Nicolas Sarkozy et l'adhésion à son action de deux Français sur trois, la conjoncture sociale s'est ensuite rapidement dégradée au cours du premier trimestre 2008. Le discours du président sur le « choc de croissance » et le pouvoir d'achat – juste retour du « travailler plus » – a alors perdu de son pouvoir de conviction, *a fortiori* aujourd'hui alors que nous sommes confrontés à la crise « la plus grave depuis cinquante ans »².

Les Français confrontés à une crise mondiale inouïe

Au centre du jeu politique, Nicolas Sarkozy a fait le vide autour de lui et se comporte comme le chef opérationnel de l'exécutif. Les organisations syndicales et surtout l'opposition semblent tétanisées. Dans un contexte devenu lourd de menaces, le président maintient intacte l'intensité de son engagement, et, face à ce discours de la réforme réaffirmé récemment, les Français demeurent suspendus au récit crescendo de la plus grande catastrophe financière depuis celle de 1929. Des entreprises annoncent des suppressions d'emplois, et le ralentissement du marché immobilier menace à son tour. La crise, jusqu'à présent perçue comme financière, commence à déstabiliser l'économie réelle, à travers le resserrement du crédit et la baisse des transactions. Chacun – exécutif, chefs d'entreprise, salariés, citoyens – semble se préparer à une année de très grandes difficultés.

Deux vraies ruptures

L'effondrement des plus grandes banques d'affaires traduit celui inexorable d'un système qui avait perdu le sens de la réalité ; en langage bancaire, la juste appréciation du risque. *Le système financier mondial va devoir se recomposer sur d'autres bases, et accepter de voir l'Etat et le politique contester de facto la suprématie des seuls marchés.* Par ailleurs, le monde a aujourd'hui les yeux tournés vers les fameux « BRIC » (Brésil, Russie, Inde, Chine), et il s'interroge sur la capacité de résistance à la crise de ces pays émergents. De la vitalité de leur croissance dépend en effet l'avenir de l'économie mondiale et, concrètement, sa capacité de rebond au plus tôt au cours du second semestre 2009. *Cette dépendance des*

¹ Discours du 19 septembre à la Maison Blanche, pour présenter le plan de sauvetage financier.

² Selon Alan Greenspan, ancien président de la *Fed*, la banque centrale américaine (*ABC News*, le 15 septembre).

Etats-Unis et de l'Europe à la conjoncture asiatique traduit un moment historique important. La montée en puissance de ces géants démographiques confirme que désormais, « les Occidentaux n'ont plus le monopole de l'histoire »³.

Wall Street et « Main Street »

A circonstance exceptionnelle, précautions exceptionnelles : heure par heure, l'actualité apporte son lot d'informations nouvelles et très inquiétantes, et *proposer des scénarios s'avère cette année un pari particulièrement risqué*. Au moment de mettre un point final à cette Note, une panique commence à s'emparer des marchés financiers, un temps rassurés par le plan de sauvetage présenté par le secrétaire américain au Trésor, Henry Paulson. Comme le note avec inquiétude le Prix Nobel d'économie Paul Krugman dans *l'International Herald Tribune*⁴ du 28 septembre, « nous ne savons pas avec certitude si le parallèle avec la Grande Dépression est fondé ou non, mais ce qui est certain c'est que l'implosion de Wall Street ne laissera pas indemne Main street », l'homme de la rue, américain comme européen.

La crise financière a déchiré le voile des illusions, et ce « septembre noir », s'il annonce l'entrée probable dans la récession, ouvre aussi de manière certaine une nouvelle ère de l'économie mondiale.

Cette note abordera successivement :

- L'histoire immédiate et les leçons à tirer de l'année écoulée, à partir de l'analyse des diverses variables économiques, politiques et sociales ;
- le programme gouvernemental pour l'année à venir, ses objectifs déclarés, ses implications et ses risques ;
- et, enfin, elle présentera notre analyse prospective sur l'évolution du climat social dans les douze prochains mois, et formulera des recommandations aux entreprises.

³ *Rapport pour le président de la République sur la France et la mondialisation*, p. 36.

⁴ « Where are the adults ? ».

1. La réforme et l'opinion

« Si jamais les suites n'étaient pas à la hauteur des espérances, le pays tomberait de très haut et la désillusion ferait très mal. »

Marcel Gauchet⁵

L'efficacité de l'action du président de la République et de son gouvernement peut être appréciée de deux manières. La première consiste à prendre la mesure de toutes les réformes engagées, et à rappeler que nombre d'entre elles étaient de longue date et majoritairement considérées comme indispensables. Il faut porter au crédit du président le fait qu'il tienne ses promesses de campagne.(1) L'autre approche privilégie les perceptions des Français, car celles-ci rythment aujourd'hui la vie politique. Si deux Français sur trois disaient « faire confiance » (Sofres) au président au cours des premiers mois de son mandat, ils ne sont qu'à peine plus du tiers depuis le mois d'avril. La déroute de la droite aux municipales est venue concrétiser politiquement ce divorce des Français avec l'Elysée.(2)

1. Des réformes tous azimuts

Rapidité et pragmatisme, la réforme au second semestre 2007

Nombreuses et menées tambour battant, les réformes engagées couvrent tous les domaines de l'action de l'Etat – universités, justice, fiscalité, défense, marché du travail, environnement, etc. – mais aussi, par exemple, la démocratie sociale et la représentativité syndicale. Si Nicolas Sarkozy a mobilisé des processus diversifiés – travail ministériel associant des cabinets-conseils (revue générale des politiques publiques) ou encore des commissions (Balladur pour la réforme des institutions, etc.) – il a avant tout privilégié le dialogue social, comme la loi Fillon l'y invitait, et surtout par pragmatisme. Bousculées par un agenda exceptionnellement tendu, les organisations syndicales, habituées au temps long de la négociation sociale, y ont d'abord vu une tactique visant à les « étouffer » (B. Thibault). On pouvait craindre un échec du fait de la faiblesse et de la division de ces organisations. *Elles ont pourtant relevé le défi avec succès, trouvant les voies d'un accord avec le patronat, sur les sujets éminemment délicats de la réforme des régimes spéciaux, puis de la « modernisation du marché du travail » et des nouvelles règles de la représentativité et de la négociation sociale.*

Les décisions concernant les régimes spéciaux ont certes suscité un mouvement de grève très suivi, mais l'hostilité de l'opinion publique au conflit a convaincu les syndicats de la nécessité de trouver un compromis. De son côté, la réforme du marché du travail a soumis les négociateurs à une très forte pression, mais l'obstacle a également été franchi. Laurence

⁵ *Le débat*, mai 2008, p. 7.

Parisot est parvenue à contenir les éléments les plus libéraux ou conservateurs du patronat, l'affaiblissement de l'UIMM lui permettant de considérer la CGT comme un interlocuteur syndical à part entière. *Et, contre toute attente, la « charnière » syndicale a tenu ses engagements, validant ainsi le pari du dialogue social fait par Nicolas Sarkozy.* D'autres réformes ont rencontré de sérieuses difficultés, comme celle instaurant l'autonomie des universités, confrontée à plusieurs semaines de mobilisation, ou celle de la carte judiciaire, obligeant Rachida Dati à privilégier une démarche plus concertée au niveau des régions. *Pour autant, tous les projets annoncés auront finalement été mis en œuvre.*

Des réformes complémentaires

Le *tempo* des réformes a été jugé trop rapide par certains. C'est un choix politique assumé (« j'ai un an pour réformer » avait-il dit pendant la campagne). Nombre de ces réformes apparaissent liées naturellement, comme par exemple les trois réformes du marché du travail, de l'assurance chômage et de la formation professionnelle : la flexibilité supplémentaire induite par la première n'est acceptable qu'à la condition d'être elle-même adossée à des dispositifs très efficaces de retour à l'emploi et, si nécessaire, de remise à niveau des compétences. Cette complémentarité des réformes peut contribuer ainsi à donner une vision équilibrée des gains et des pertes : *ce qui peut être perçu comme un recul par certains peut leur paraître compensé par des avancées ailleurs.* Et pourtant, en dépit de cette intense activité réformatrice, domine la perception de changements ayant un impact insuffisant pour modifier le cours des choses. L'autre constat partagé par beaucoup est la difficulté à percevoir la cohérence de l'ensemble des réformes. *Ce scepticisme ambiant s'explique par des critiques portant soit sur le pilotage et la communication des projets, soit sur les priorités mêmes du gouvernement.*

Un pilotage inégal au cours du premier semestre 2008

Les polémiques autour de la publication du rapport Attali – et aujourd'hui à propos des taxes « vertes » – illustrent les difficultés de pilotage rencontrées par l'exécutif. Nicolas Sarkozy croyait mettre en difficulté le parti socialiste en confiant à l'ancien « sherpa » de François Mitterrand cette mission sur les moyens de « libérer la croissance » ; il a aussi irrité vivement sa majorité et multiplié les maladresses. Une erreur de *timing* d'abord, en prenant le risque d'une publication du rapport un mois avant les municipales, le transformant en « un chiffon rouge », selon l'expression d'un député UMP (*Le Monde*, 7 février). Les mesures visant à supprimer les rentes de situation et à s'attaquer aux corporatismes affectaient en effet directement l'électorat de droite (taxis, coiffeurs, cafetier, notaires...). Une erreur de « *casting* » ensuite, car Jacques Attali a provoqué les élus de la majorité – qualifiée de « *république des imbéciles* » – en présentant les 300 propositions comme un ensemble insécable de « *décisions* »⁶, soustrait à toute délibération. Une erreur dans la conduite du changement ensuite, car cette énumération de mesures « à la Prévert » a contribué à brouiller l'image de la politique du gouvernement ; et avec elle, celle du président. Après avoir déclaré en installant la commission « tout ce que vous

⁶ « Ce n'est pas aux experts de définir certains choix économiques et politiques [...]. Nous n'avons pas à nous substituer aux politiques », P. Askenazy, *Réforme*, (24-30 janvier).

proposerez, nous le ferons » (le 30 août), il a reculé sur des propositions emblématiques comme la réforme des taxis, à peine le rapport rendu public. *Les péripéties du rapport Attali ont ainsi révélé les limites de l'action de Nicolas Sarkozy face à des corporatismes mobilisés.* Une autre inflexion dans la méthode du gouvernement concerne la place réelle accordée au dialogue social, privilégié au cours de la première année du mandat. Le passage en force de Xavier Bertrand sur les 35 heures, à l'occasion de la transposition de la « position commune » sur la représentativité, a en effet brutalement mis un coup d'arrêt à un cycle très productif de la démocratie sociale. Mises devant le fait accompli, les organisations syndicales se sont alors senties manipulées. Si le démantèlement des 35 heures était au programme de Nicolas Sarkozy, ce « changement de pied » dans la méthode a brisé la confiance qui commençait de s'instaurer entre partenaires sociaux et l'exécutif.

Une communication qui manque de pédagogie

Autre explication du scepticisme évoqué, la faiblesse de la communication de l'exécutif, et les « couacs » entre l'Élysée et ses conseillers d'une part, et Matignon, certains ministres, mais aussi les leaders de l'UMP d'autre part. D'une manière générale, la multiplication des effets d'annonce n'a pas été accompagnée d'une pédagogie suffisante. Comme le souligne Pierre Méhaignerie (UMP), « *les réformes vont trop vite, plus vite que les explications* » (*La tribune*, 21 avril). Cette difficulté à percevoir la cohérence de l'action gouvernementale a culminé en avril, l'exécutif multipliant les maladresses. Les députés de la majorité ont exprimé haut et fort ce malaise après l'échec des municipales, et exigé du gouvernement qu'il remette en perspective son action. Comme l'a résumé l'économiste Patrick Artus : « qui peut dire quel est l'objectif des 55 réformes dont se prévaut aujourd'hui le gouvernement Fillon ? » (*La Tribune*, 13 mai). L'annonce du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui partent à la retraite est ainsi le contre-exemple d'une communication réussie : information « négative », elle ne dit rien des constats qui la justifient, ni des moyens qui permettraient, malgré tout, d'améliorer le fonctionnement de l'Etat et des services publics.

2. Deux critiques de sens inverse

Les polémiques auxquelles ont donné lieu les mesures fiscales de l'été⁷ 2007 illustrent les deux critiques de fond apportées à la politique menée jusqu'à présent par Nicolas Sarkozy : inéquitable et insuffisamment radicale.

Une dimension sociale controversée

Certains ont en effet stigmatisé ce « cadeau » fait aux classes aisées, à l'origine d'un doute persistant quant à l'équité de la politique de Nicolas Sarkozy. Vingt députés de l'UMP ont même publié dans la presse (*Les Echos*, 21 mars) une « lettre ouverte » alertant le président sur

⁷ « "Heures sup" : la loi adoptée à l'été 2007 est coûteuse et peu efficace », *Le Monde*, 10 avril ; « Les heures supplémentaires défiscalisées, mesure phare de la loi Tépé, résistent à la crise », *Les Echos*, 20 août. La Dares, quant à elle, invite à la plus grande prudence sur l'interprétation des statistiques d'heures supplémentaires, notamment en raison des effets d'aubaine.

l'importance d'une équité des réformes. C'est paradoxalement Gaëtan Gorce, vice-président du groupe socialiste, qui les a en quelque sorte rassurés : « Je ne vois pas du tout à l'œuvre une politique délibérée de dérégulation sociale » (*Le Monde*, 22 avril). Les banlieues demeurent cependant les grandes oubliées, le plan « Espoir banlieues » de Fadela Amara paraissant sans commune mesure avec le « plan Marshall » promis au cours de la campagne. De son côté, Martin Hirsch a longtemps paru bien seul pour promouvoir le Revenu de Solidarité Active (RSA), jusqu'à la récente décision de Nicolas Sarkozy. Il a en effet fait le choix de généraliser cette prestation nouvelle au 1^{er} juillet 2009 et de la financer par une taxation des revenus du capital. Cet arbitrage inattendu a non seulement pris la gauche (et sa majorité) à contre-pied, mais il a aussi amorcé un virage spectaculaire dans la conception des politiques de lutte contre la pauvreté. *Il est toutefois trop tôt pour évaluer de manière objective le volet social des réformes, car les plus sensibles restent à venir (système de santé, assurance-chômage, école et formation).*

Des libéraux en attente de rupture

De leur côté, les libéraux considèrent que les réformes ne s'attaquent pas aux problèmes de fond. Le ton est donné par Jean-Philippe Feldman dans la « *Revue des deux mondes* »⁸ : « c'est une politique de continuité, pas de rupture. Le périmètre de l'Etat ne s'est pas réduit ». Quels sont donc ces problèmes majeurs, auxquels l'exécutif devrait s'atteler rapidement ? La droite libérale s'appuie sur des rapports⁹ qui ont tous établi que les obstacles à la croissance étaient à rechercher du côté de « l'offre ». Autrement dit, les conditions dans lesquelles notre économie s'adapte à la mondialisation. Les faiblesses de l'économie française sont connues :

- insuffisance de la R&D, de l'innovation et de l'investissement,
- spécialisation de la production inadéquate aux conditions de l'économie mondiale et PME insuffisamment exportatrices,
- formation et durée du travail et insuffisantes tout au long de la vie,
- et des corporatismes puissants qui défendent âprement des rentes de situation, au détriment d'une concurrence ouverte.

A ce cahier des charges, il faut ajouter la réforme d'un Etat qui peine à innover en matière de politiques publiques, et à bien gérer ses finances.

Des réformes économiques en demi-teintes

Les réformes engagées sont-elles de nature à rassurer les tenants de la rupture ? Les champs couverts par nombre d'entre elles concernent directement ou indirectement cette « économie de l'offre » : autonomie des universités pour dynamiser leur recherche et s'ouvrir aux entreprises, Loi de Modernisation de l'Economie (LME) pour renforcer la concurrence et stimuler les PME, prise en compte nouvelle de l'économie de l'environnement, réorganisation de l'Etat avec l'ambitieuse révision des politiques publiques (RGPP), assouplissement de la réglementation du

⁸ « Où va la droite ? », *Revue des deux mondes*, avril 2008.

⁹ Camdessus, Pébereau, Conseil d'Analyse Economique.

temps de travail, etc. En revanche, il n'est pas acquis que ces premières réformes suffisent à redresser rapidement la compétitivité de la France. Le soutien apporté à la demande – *via* le paquet fiscal ou du fait de la croissance des dépenses publiques et sociales – apparaît finalement l'emporter, du moins à court terme, sur la volonté de dynamiser l'offre productive française. Or, comme le souligne Denis Kessler, « agir de manière radicale sur l'offre prend beaucoup de temps et nécessite de la détermination » (*Le Monde*, 28 août).

3. Une stratégie de changement par paliers

Un pari audacieux : des réformes qui permettront la réforme...

Attendre des bénéfices rapides ou des ruptures franches des réformes entreprises expose à être déçu et peut conduire à en sous-estimer l'impact final. La plupart des changements évoqués nécessitent en effet d'être désormais déclinés dans des processus et dans des comportements nouveaux. La nouvelle modalité de rupture du contrat de travail, de gré à gré, qui s'insère désormais entre la démission et le licenciement, requiert par exemple d'être expérimentée et appropriée par de nombreux acteurs. *Concrètement, le gouvernement, les partenaires sociaux ou encore les entreprises doivent gérer la transition ainsi engagée.* Toutefois, des reculs ou concessions consenties lors des négociations apparaissent limiter d'emblée la portée qui en était attendue. L'abandon de la sélection à l'université laisse intact le problème de l'échec massif des premiers cycles. Et renoncer à majorer significativement les droits d'inscription les prive de ressources dont elles manquent pourtant singulièrement¹⁰. Une autre inquiétude exprimée par les « sceptiques » concerne par exemple la réforme des régimes spéciaux de retraite, car le gain espéré initialement serait diminué sensiblement par le coût des concessions consenties aux salariés¹¹.

Mais on peut aussi convenir que cette réforme des universités « fait sauter un certain nombre de verrous qu'aucun gouvernement n'avait réussi à moderniser en quarante ans » (*Le Monde*, 6 mai), en particulier leur ouverture progressive aux entreprises. De même, la réforme des régimes spéciaux a préservé l'essentiel, tout en valorisant une pratique de négociation qui a permis de sauver la face aux syndicats. Comme on le voit, deux lectures de ces réformes difficiles sont possibles.

Le contournement plus que la rupture

En fait, tout en tenant un discours offensif de rupture, l'exécutif semble avoir plutôt privilégié une démarche pragmatique. Celle-ci consiste, après avoir pris la mesure de fortes résistances, à donner des gages et accepter des compromis, dès lors que ces derniers ne remettent pas en cause les objectifs visés, et lui permettent de « revenir sur le métier » en un second

¹⁰ Des solutions socialement équitables existent pourtant : Thierry Pech, secrétaire général de la République des idées, l'un des « nouveaux penseurs de la gauche » (*Le Monde*, 19 août) propose un crédit d'études supérieures, attribué selon les ressources et remboursé par l'étudiant si celui-ci obtient un emploi correspondant à son diplôme. De même, Science Po a augmenté sensiblement ces droits en les modulant toutefois en fonction des revenus des parents des étudiants.

¹¹ Rapport d'information de la commission des Finances du Sénat, 1^{er} août 2008.

temps, pour des changements plus profonds. Autrement dit, la stratégie de Nicolas Sarkozy consiste à atteindre des positions jugées clés, qui permettent de franchir des seuils, même symboliques. *Le pari est de faire en sorte que les mentalités changent, chaque étape permettant d'envisager la suivante. Seul l'avenir permettra de savoir s'il s'agit de demi-mesures ou de véritables réformes.* A sa manière, c'est le processus accidenté qu'a emprunté la réforme du temps du travail. Sans remettre en cause la durée légale du travail, l'exécutif a multiplié les dispositifs incitant les Français à travailler plus : il a ainsi progressivement vidé les 35 heures de leur contenu et posé le socle d'une fixation du temps de travail au niveau de l'entreprise. *Une stratégie graduelle plus qu'une rupture franche.*

L'exemple de la modernisation du marché du travail

Il s'est agi d'une négociation sous (forte) pression du politique, le président de la République ayant prévenu qu'en cas de « faux accord », il ne reprendrait pas ce texte dans une loi. Au terme de quatre mois de négociation intense, l'accord sur la modernisation du travail a été signé le 21 janvier par sept organisations patronales et syndicales. Seule la CGT s'est abstenue de le parapher, mais elle s'est impliquée activement dans la négociation. *S'il ne révolutionne pas les équilibres existants, cet accord introduit dans le code du travail des dispositions innovantes qui esquissent les contours d'une « flexicurité à la française ».*

Du côté du patronat, l'objectif principal était moins la flexibilité, déjà conséquente (modulation et annualisation du temps de travail, CDD, intérim), que la simplification de la procédure de licenciement. Les employeurs souhaitent en effet réduire l'insécurité induite par l'incertitude attachée aux décisions du juge, qui se répercute sur le coût réel du licenciement. La création d'un « contrat de projet », de 18 à 36 mois, et surtout d'une « rupture conventionnelle », en quelque sorte banalisée et déjudiciarisée, entre licenciement et démission, répond à cet objectif. Du fait qu'elle privilégie une « solution négociée » (article 12), « les salariés licenciés, sans aucun doute, auront plus de mal à contester le licenciement »¹², même si l'on peut s'interroger sur les pouvoirs respectifs de l'Administration, garante de la « liberté de consentement », du salarié et du juge judiciaire¹³.

De leur côté, les organisations syndicales sont conscientes de la nécessité de faire évoluer le droit, mais elles craignent les effets d'une dérégulation au seul profit de la flexibilité voulue par les entreprises, génératrice d'insécurité pour les salariés. A l'arrivée, l'accord négocié est en retrait par rapport aux exigences du patronat. Il maintient, comme le souhaitaient les syndicats, la référence à la stabilité de l'emploi (le CDI), tout en introduisant la transférabilité de la complémentaire santé et prévoyance et du DIF (en cas de rupture du contrat de travail et pendant trois mois au minimum), et en élargissant l'accès aux allocations chômage.

¹² F. Gaudu, « L'accord sur la modernisation du marché du travail : érosion ou refondation du droit du travail ? », *Droit social*, n° 3, mars 2008, p. 269. L'auteur souligne aussi avec raison le fait que les intérêts des entreprises ne sont pas les mêmes : entre besoin de fidéliser et nécessité de fluidifier, les enjeux varient considérablement.

¹³ Fabienne Favennec-Héry, « Le nouveau régime de la rupture conventionnelle du contrat de travail », *Semaine sociale Lamy*, dossier spécial, n° 1337, 21 janvier 2008, p. 3-6. 1660 ruptures amiables de CDI ont déjà eu lieu depuis juillet d'après le ministère du Travail.

Une avancée dans la bonne direction

Finalemment cet accord apporte a priori aux entreprises davantage de flexibilité et de sécurité, et aux salariés un début de « sécurisation des trajectoires ». Le bilan peut sembler déséquilibré et décevant, car le texte négocié ne modifie qu'à petites touches les dispositifs existants. Pourtant, une autre lecture en est possible, qui souligne l'intérêt de ces avancées, discrètes mais sur des points-clés. Ces nouvelles dispositions incarnent en effet une rupture symbolique importante : fondé jusqu'à présent sur l'idée d'un marché du travail homogène et structuré par l'emploi à vie, le code du travail prend en compte aujourd'hui la réalité d'un monde du travail éclaté et changeant, en quelque sorte provisoire¹⁴. Une démarche pas à pas dans la bonne direction plus que la rupture.

*Cet Accord National Interprofessionnel a ouvert la voie, mais transformer l'essai requiert d'autres avancées significatives et coordonnées. Ce dernier ouvre plus largement droit à l'assurance chômage, mais quelles seront les modalités de celle-ci demain ? Favorisera-t-elle l'activation des dépenses d'indemnisation comme le recommande la Commission européenne ? De même, la fusion opérationnelle entre l'ANPE et les Assedic fera-t-elle de l'opérateur unique un acteur efficace de l'accompagnement individualisé des chômeurs ? La prochaine réforme de la formation professionnelle visera-t-elle un renforcement notable des actions favorisant l'employabilité des chômeurs ? Tel semble être l'état d'esprit des différentes parties prenantes - « cet accord lance une nouvelle dynamique puisqu'il n'est qu'une étape » (CFDT), « cette négociation n'est qu'un point de départ » (Nicolas Sarkozy) - ce qui n'exclut pas bien sûr des divergences importantes, le moment venu, sur le contenu de l'étape suivante. *Quoi qu'il en soit, la réussite dans la durée de ce nouveau modèle nécessite que la sécurité soit portée objectivement à hauteur de la flexibilité, en particulier pour les personnes mal armées sur le marché du travail.**

4. La chute brutale de popularité de Nicolas Sarkozy

Des réformes et une présidentialisation acceptées

Les sondages attestent tous que les Français ne sont en majorité pas hostiles aux réformes entreprises ; s'ils peinent à en saisir la logique d'ensemble, si certains s'inquiètent de leur rythme rapide ou les souhaiteraient plus sociales, ils semblent nombreux à demeurer convaincus de leur nécessité. Même l'opposition apparaît plutôt modérée dans ses critiques concernant la politique du gouvernement ; cette retenue relative s'explique en particulier par la priorité donnée par Nicolas Sarkozy à la négociation paritaire. Pourtant les mêmes enquêtes convergent pour souligner la faible popularité du président, depuis sa chute brutale en janvier. Faut-il alors y voir la conséquence inattendue de la présidentialisation du régime à l'œuvre aujourd'hui ? Cette présidentialisation actuelle est induite naturellement par le quinquennat, mais Guy Carcassonne, professeur de droit public, en relativise la portée, en rappelant que l'hyper-présidence de Nicolas Sarkozy est avant tout

¹⁴ E. Barbara (avocate), *AEF.info*, dépêche n° 90074, 18 janvier 2008.

médiatique : « Pompidou avait infiniment plus de pouvoir que Sarkozy. Il ne devait pas composer avec la Commission européenne, les collectivités locales, les multinationales... »¹⁵. L'engagement du président amplifie toutefois cette évolution ; il se comporte en effet à la fois comme le chef de la majorité et comme le chef du gouvernement, en réunissant par exemple ses sept ministres les plus proches toutes les semaines à l'Élysée, et ce sans le premier ministre.

En fait, cette hyper activité correspond largement aux attentes des électeurs de Nicolas Sarkozy : selon les sondages réalisés au second semestre 2007, une majorité de Français y voient la traduction positive de sa responsabilité, conforme à ses engagements de campagne. En revanche, ses effets d'annonce souvent intempestifs – sur la croissance, sur le pouvoir d'achat – l'exposent à décevoir quand la réalité ne suit pas, comme l'a montré la mobilisation sur l'inflation perçue et le niveau de vie. Ceci peut justifier que sa politique soit contestée, mais ne rend pas compte de l'ampleur du discrédit évoqué. *Concrètement, c'est le comportement personnel de Nicolas Sarkozy qui explique que « l'hyper président » célébré à l'automne 2007 se soit vu contester au printemps 2008 sa stature d'homme d'Etat.*

Un style de présidence condamné massivement

La rupture annoncée par le président n'a finalement pas concerné le contenu de sa politique, moins radicale ou plus progressive que prévu, mais le style ostentatoire et très médiatisé de sa présidence. Dans un article¹⁶ prémonitoire, Gérard Courtois soulignait dès décembre le risque pour Nicolas Sarkozy de porter atteinte par ses nombreuses transgressions à la symbolique et à la fonction présidentielles : « Il en a fait exploser l'image, la pratique et les valeurs ». C'est alors que Nicolas Sarkozy multiplie les erreurs de communication. Sa manière de mettre en scène sa vie privée – la séquence « Eurodisney, Versailles, Louxor et Petra », à contresens d'une France en difficulté – est perçue comme la négation de son discours sur l'exemplarité et sur la valeur « travail ». Au moment où les Français s'inquiètent de la dégradation de leur niveau de vie, le président évoque lors de la conférence de presse du 8 janvier successivement les limites de son action (« des caisses déjà vides ») et son bonheur privé (« avec Carla, c'est du sérieux »), renforçant encore cette perception par les Français de son renoncement (à la contrepartie du « travailler plus », antienne présidentielle) et d'une certaine légèreté.

Le désenchantement qui s'ensuit est brutal¹⁷ : « Il a été élu pour s'occuper de nous et il s'occupe de lui » (un électeur de la majorité, *Le Point*, 7 février), « Il est apparu comme désinvolte » (un élu UMP, idem), ce que confirme alors un membre de son cabinet : « il a psychologiquement déserté la fonction » (*Le Monde*, 8 février). La médiatisation de sa vie privée et son goût affiché pour le luxe ont fait passer un message de distance avec les milieux populaires et les classes moyennes. *Le résultat ne s'est*

¹⁵ Le Monde, 23 juillet.

¹⁶ « "Plus belle la vie", à l'Élysée », Le Monde, 21 décembre.

¹⁷ « Sarkozy a été puni pour toutes les singeries médiatiques et très peu présidentielles qui lui ont valu le sobriquet de "président bling-bling", *New York times*, 22 mars.

pas fait attendre : à peine plus du tiers des Français lui maintient depuis leur confiance, tandis que les trois quarts estiment « qu'il ne se contrôle pas assez » et « qu'il affiche trop sa vie privée (LH 2, 17 mars).

Du scénario du renouveau à celui de l'enlissement

L'année écoulée a finalement vu se succéder les deux scénarios principaux proposés dans la précédente Note. L'accord conclu mi-janvier sur la modernisation du marché du travail a en effet représenté le point d'orgue du « scénario du renouveau, heurté mais coopératif ». Jusqu'à cette date, la majorité des initiatives prises évoluent dans un sens plutôt positif : les partenaires sociaux assument leurs responsabilités, la croissance résiste tant bien que mal, le chômage affiche début 2008 une nouvelle baisse, l'exécutif s'emploie résolument à valoriser le processus de dialogue social, et la confiance demeure forte. Ensuite le « scénario de l'enlissement » se met brutalement en place : retour des critiques sur la personnalité du président, impact d'informations économiques très pessimistes (remontée du chômage, déficit commercial aggravé, risque de récession), qui renforcent les anticipations négatives des Français (62 % des personnes interrogées pensaient au premier semestre que la France allait « traverser une crise grave d'ici 2012 », CSA). Nicolas Sarkozy essaie de corriger le tir après les municipales, mais le charme est alors rompu. *La dégradation confirmée de l'économie rend inaudibles ses paris sur la croissance, et cette « crise du résultat » du politique¹⁸ alimente le pessimisme social.*

Le pouvoir confronté à une conjoncture imprévisible

Si le président affirme intacte sa volonté de réformes, la question est désormais de savoir s'il parviendra à redonner à sa fonction la capacité de rassembler et, plus encore, à restaurer sa dimension symbolique. La récente remontée de la popularité de Nicolas Sarkozy mérite à cet égard d'être soulignée ; après la bataille gagnée de justesse contre l'opposition sur la réforme constitutionnelle, il a su cet été renouer avec un exercice plus consensuel de la fonction présidentielle, à l'occasion d'un succès diplomatique (l'Union pour la Méditerranée), des événements dramatiques en Géorgie et en Afghanistan, et, récemment, à propos de la crise économique. Embellie sans lendemain ou inflexion significative ? *Choisir le terrain social, avec le RSA et les prochaines mesures sur l'intéressement et la participation, est à cet égard politiquement judicieux. Quoi qu'il en soit, la conjoncture est très difficile pour l'exécutif, confronté à une crise économique de très grande ampleur.*

¹⁸ J.M. Lech, co-président d'IPSOS, Colloque pour les 50 ans du CELSA, 17 septembre.

2. La récession en embuscade

Soutenir que le marché est toujours le meilleur régulateur trouve ses limites lorsque les banques centrales sont obligées d'intervenir massivement, comme elles le font depuis le mois d'août dernier

Jacques de Larosière (ancien directeur général du FMI)

L'histoire retiendra l'année 2008 comme celle du développement d'une grave crise mondiale et globale, après cinq années d'expansion très rapide (près de 5 % l'an), mais aussi comme celle qui a vu la confirmation d'une nouvelle donne économique et géopolitique.

1. Des crises simultanées et majeures

La gravité particulière de la crise actuelle résulte de la conjonction de plusieurs dérèglements majeurs de l'économie mondiale : déclenchée par la crise de l'immobilier américain dès 2006, elle déséquilibre brutalement en 2007 l'ensemble du système bancaire, entraînant un ralentissement de l'activité, amplifié dès le début 2008 par la crise des matières premières et alimentaires, laquelle entraîne également le retour de l'inflation...

Acte 1 : fin 2007, une crise bancaire brutale et mondiale

Déclarée au cours de l'été 2007, la crise des *subprimes* a rapidement transformé l'effondrement de l'immobilier américain en une crise bancaire mondiale, d'abord de liquidité (les intermédiaires bancaires et financiers ne se sont plus prêté de fonds, inquiets de leur santé financière respective) puis de solvabilité (du fait des actifs douteux possédés, estimés à près de mille milliards de dollars par le FMI en avril). La première a amené les banques centrales à injecter des volumes considérables de liquidités, au jour le jour, *via* des prêts renouvelables à très court terme ; la seconde a engendré des restructurations spectaculaires, comme la nationalisation de Northern Rock en Grande-Bretagne, le rachat de la banque d'affaires Bear Stearns, au bord de la faillite, par Morgan Stanley avec l'aide de la Réserve fédérale américaine (Fed). Cette crise de solvabilité a mis en difficulté de nombreuses autres banques dans le monde entier, dont Citigroup (qui annoncera 21 milliards de \$ de dépréciation d'actifs), la Deutsche Bank, le Crédit Suisse, UBS, et bien d'autres y compris en France (Société Générale, Calyon, Natixis, etc.). La panique s'empare de toutes les places boursières (chute de 6,83 % du CAC40) le lundi 21 janvier, et les scénarios les plus pessimistes sont alors relancés. D'autant plus que l'onde de choc s'est propagée depuis l'Asie, du fait de craintes de dépréciation d'actifs à la Bank of China. Le krach est évité grâce à l'action des banques centrales, qui injectent massivement les liquidités qui manquent aux banques. La Fed baisse également ses taux directeurs (sept baisses de l'été 2007 à mars 2008, de 5,25 % à 2,25 %) afin de protéger l'activité économique.

Acte 2 : premier semestre 2008, la conjonction exceptionnelle de plusieurs crises

Jusqu'au début 2008, si la sphère financière est touchée violemment, l'économie résiste encore. Mais les banques, dont les fonds propres sont affectés par les pertes liées aux *subprimes*, resserrent progressivement les conditions d'attribution des crédits aux ménages et aux entreprises. L'impact est maximum aux Etats-Unis, où la consommation est souvent financée à crédit. Se déclenche alors une crise tout aussi brutale des matières premières et de l'énergie, du fait de la demande en forte croissance des pays émergents, mais aussi de la crise financière et de la chute du dollar. A la recherche de placements plus sûrs, les investisseurs se tournent en effet vers les marchés de matières premières, dont les prix s'envolent rapidement : le baril de pétrole atteint le 11 juillet dernier un pic historique de 147\$ (contre respectivement 50\$ puis 100\$ en janvier 2007 et 2008). Simultanément, les produits alimentaires connaissent leur plus forte hausse depuis 1978¹⁹. L'impact de ces hausses de prix est double : stimulation de l'inflation, au-delà de 3 % en zone euro, de 5 % aux Etats-Unis, et au-delà dans les pays émergents, et, du fait de la baisse induite du pouvoir d'achat, baisse de la consommation et de l'activité. Certes, on a assisté depuis lors à un reflux du prix de ces matières premières, mais les données du problème sont connues²⁰, et aucune ne va dans le sens d'une baisse continue et durable des cours. *Il faut désormais s'habituer à vivre avec un pétrole et des matières premières chers.*

Acte 3 : été 2008, les faillites successives aux Etats-Unis déstabilisent le gouvernement et la campagne présidentielle.

Cet été a été le théâtre d'un enchaînement stupéfiant de très mauvaises nouvelles : la faillite mi-septembre de Lehman Brothers, cinquième banque d'affaires de Wall Street, et le rachat de Merrill Lynch par Bank of America, après la quasi-nationalisation de Freddie Mac et Fannie Mae puis de l'assureur AIG (numéro 2 mondial) ; dernier accident spectaculaire, la faillite la plus importante de l'histoire bancaire américaine, celle de la caisse d'épargne Washington Mutual. Craignant un scénario de faillite générale du système de crédit, les autorités américaines décident le 22 septembre la mise en œuvre d'un plan de sauvetage massif du crédit, d'un coût maximum de 700 milliards de dollars. C'est alors, sur fonds de discorde entre républicains et démocrates au Congrès, que la crise s'invite dans la campagne présidentielle, John Mc Cain prenant le risque de se désolidariser de la Maison Blanche. Le 29 septembre, le Congrès rejette finalement, contre toute attente, le plan Paulson. Ce climat d'improvisation dans l'urgence fait chuter les marchés²¹, alors que la contagion menace sérieusement en Europe. Un nouveau plan est finalement voté le 2 octobre. *L'acte 4 a d'ores et déjà commencé, et devrait être l'occasion pour l'Union Européenne d'affirmer ses capacités de gestion de crise... car la crise est là, et très menaçante.* Premier défi, comme le souligne François-Xavier Chevallier, président d'Alpha Mining, « le sauvetage du système bancaire [qui] est une priorité évidente et absolue ».

¹⁹ Dossier spécial du *Monde économie*, « Le 21^e siècle face à un choc d'une nature exceptionnelle », *Le Monde*, 29 avril.

²⁰ Offre peu élastique, insuffisance des investissements, demande croissante, et menaces géopolitiques.

²¹ P. Krugman, « Where are the adults ? », art cit, *International Herald Tribune*, 28 septembre.

2. Les Etats-Unis au cœur de la crise

Aujourd'hui tous les yeux sont tournés vers les Etats-Unis, et la confirmation d'une grave récession serait un signal très inquiétant. *Trois scénarios de crise sont possibles, qui ne s'excluent pas l'un l'autre.*

« Crunch time », ou le scénario d'une crise bancaire à rebondissements

Une crise se dénoue ou s'aggrave selon le degré de confiance qu'acquièrent les agents économiques, à la fois à l'égard des informations disponibles et quant aux comportements des autres parties prenantes. Les banques centrales ont plutôt, de ce point de vue, rassuré le monde économique, de même que le gouvernement américain. En revanche, des stocks de produits financiers de qualité très médiocre, disséminés dans le monde entier, demeurent invendus – la moitié des dépréciations d'actifs est à venir selon le FMI – et cette incertitude majeure est à l'origine d'une forte aversion au risque. Matthieu Pigasse, Vice-président de la banque Lazard, s'en inquiétait cet été : « Le plus dur est peut-être devant nous. Les banques ont pris pour des milliards de risque. Après les avoir ingérés, il va falloir les digérer, rapatrier dans les bilans des pertes colossales et les effacer » (*Le Nouvel Observateur*, 24 juillet). La décision du 19 septembre du Trésor américain de créer un fonds pour permettre le rachat de ces créances douteuses mettra, s'il réussit²², du temps avant de restaurer pleinement la confiance des investisseurs.

Cette éventualité esquisse un premier scénario pour l'économie mondiale, celui d'une crise bancaire et financière profonde. *Les faillites spectaculaires confirment la réalité d'un risque systémique majeur.* Ce dernier aurait aussi pour conséquence le repli drastique du crédit, avec des dommages forts sur la consommation, l'investissement et l'emploi. Ce scénario du « *credit crunch* » est désormais envisagé, même si les analystes financiers estiment que le refinancement des banques centrales devrait permettre aux banques d'éviter un trop grand rationnement des crédits, du moins à l'égard des bons emprunteurs. En résumé, beaucoup plus sélectives mais pas exagérément restrictives. *Tout dépend en fait de l'efficacité réelle du plan de sauvetage américain, quel qu'il soit finalement. Or il arrive tard et, de plus, il souffre de l'environnement politique et électoral, avec une administration Bush en sursis.*²³ Pendant ce temps, la crise bancaire atteint l'Europe, comme l'annoncent la faillite de Fortis, grande banque belgo-néerlandaise, et, en France, les inquiétudes concernant Natixis et Dexia.

Le scénario d'une panne de croissance des pays émergents

La Chine et l'Inde, sont depuis maintenant cinq années les moteurs incontestables de la croissance mondiale. Jusqu'à présent, la conjoncture de ces économies était considérée comme assez largement indépendante de celle des pays occidentaux – c'est la thèse du « découplage ». Si le

²² "Simple on paper, but plan could be complex to execute", *Financial Times*, 22 septembre.

²³ F-X. Chevallier, « Le plan Paulson compromis », *Lettre d'information*, 26 septembre (francois-xavier.chevallier@alphamining.com). Lire également sa comparaison des crises de 29 et d'aujourd'hui, basées sur l'analyse d'Irving Fisher de... 1933.

Brésil, la Russie et les pays du Golfe les ont rejoints, renforçant sensiblement leur force d'entraînement, la question est de savoir s'ils seront à leur tour affectés par la crise actuelle, ou bien s'ils fonctionneront comme un amortisseur de crise. D'un côté, l'intégration croissante des échanges fait planer le risque d'une transmission des chocs, d'offre (à travers les structures de prix notamment) et de demande (en cas de récession à l'Ouest par exemple). De plus, ces réactions en chaîne peuvent renforcer des déséquilibres internes préexistants, économiques et sociaux. *C'est un risque non négligeable.*

De l'autre côté, les pays émergents changent rapidement, et il leur est désormais possible de substituer au commerce avec les pays occidentaux les échanges intra zone (Chine et pays exportateurs de pétrole par exemple) ou la demande domestique (les classes moyennes s'y développent rapidement). La structure de leur activité bancaire les a, semble-t-il, moins exposés à la crise des *subprimes*²⁴. Enfin, comme le rappelle Michel Aglietta²⁵, « les pays émergents ont encore d'énormes besoins, d'importantes forces de rattrapage y sont à l'œuvre, gage d'une demande de croissance rapide ». Seuls bémols évoqués, une inflation forte qui porte les germes de difficultés, et l'impact en Chine de la crise de l'immobilier²⁶. Les économies des « *big four* » semblent encore globalement résilientes, mais la crise a commencé à les affecter à leur tour. *Leur croissance va probablement s'infléchir : un ralentissement mais pas d'effondrement, du moins au cours des prochains mois.*

Le scénario d'une récession américaine

Après cinq années de forte croissance, l'économie américaine a ralenti d'un point en 2007, et déjà le constat est fait d'une perte d'emplois depuis plus de huit mois, signe habituel de récession aux Etats-Unis. Or, l'économie US représente environ le cinquième de l'économie et le quart des importations mondiales. Un tel scénario induirait donc des conséquences fortes : la médiane observée des récessions américaines (3,8 % de contraction du PIB) s'est en effet accompagnée jusqu'à présent de moins 2 % de croissance dans les autres économies avancées, de moins 1,7 % en Amérique latine et de moins 1,3 % en Asie émergente²⁷. *Une récession aux Etats-Unis peut aujourd'hui avoir trois causes : soit une forte contraction du crédit, ressource à la base du mode de vie américain, soit un retour plus marqué de l'inflation, soit enfin une aggravation de la crise immobilière. La première situation a été évoquée précédemment. De son côté, une inflation franche obligerait rapidement la Fed à abandonner sa politique actuelle de baisse des taux directeurs. Elle contribuerait alors elle-même à la raréfaction du crédit et à l'asphyxie de l'activité, et, par suite, à la dégradation de l'emploi. La situation déjà très critique de l'industrie automobile donne la mesure des conséquences d'un tel scénario.*

²⁴ D. Oakley et R. Morarjee, "Time to pay the bill", *Financial Times*, 29 août

²⁵ *Géopolitique*, n° 102, juillet 2008, p. 8.

²⁶ "China caught in real estate slump", *International Herald Tribune*, 11 septembre, "Swifter, higher, weaker", *The Economist*, 9 août, "Asia rides high - for the moment", *Financial Times*, 30 septembre.

²⁷ J. de Larosière, « La situation économique mondiale : ses incidences sur l'Europe », *Géopolitique*, n° 102, juillet 2008, p. 5 ; et Clemente De Lucia, BNP Paribas, *Ecweek*, 11 avril.

Enfin, la récession américaine peut aussi résulter d'une crise immobilière sans fin. Un million et demi de maisons ont été saisies en 2007, et entre deux et demi et 3 millions le seront en 2008, soit l'équivalent de 6 % des emprunts immobiliers résidentiels. Or, les stocks de logements invendus aux US ne cessent de croître. Selon Martin Feldstein²⁸, professeur d'économie à Harvard, les prix actuels sont encore à 15 % au-dessus du trend de long terme. « Mais si une nouvelle chute de 15 % semble inévitable, il n'y a rien qui puisse empêcher les prix de descendre encore plus bas [...] Le stock important de logements invendus continue de faire pression dans ce sens, et il ne cesse de s'accroître. D'autant que les acheteurs potentiels, qui s'attendent à d'autres faillites, anticipent de nouvelles baisses ». L'économie américaine est selon lui en train de glisser dans la récession, et rien ne l'empêchera si on ne parvient pas à stopper la chute du prix des logements, et à briser ce cercle vicieux de destruction de richesse qui pénalise les propriétaires.

La clé de l'économie américaine

Enfin, la récession américaine peut aussi résulter d'une crise immobilière sans fin. Un million et demi de maisons ont été saisies en 2007, et entre deux et demi et 3 millions le seront en 2008, soit l'équivalent de 6 % des emprunts immobiliers résidentiels. Or, les stocks de logements invendus aux US ne cessent de croître. Selon Martin Feldstein²⁸, professeur d'économie à Harvard, les prix actuels sont encore à 15 % au-dessus du trend de long terme. « Mais si une nouvelle chute de 15 % semble inévitable, il n'y a rien qui puisse empêcher les prix de descendre encore plus bas [...] Le stock important de logements invendus continue de faire pression dans ce sens, et il ne cesse de s'accroître. D'autant que les acheteurs potentiels, qui s'attendent à d'autres faillites, anticipent de nouvelles baisses ». L'économie américaine est selon lui en train de glisser dans la récession, et rien ne l'empêchera si on ne parvient pas à stopper la chute du prix des logements, et à briser ce cercle vicieux de destruction de richesse qui pénalise les propriétaires.

Enfin, la récession américaine peut aussi résulter d'une crise immobilière sans fin. Un million et demi de maisons ont été saisies en 2007, et entre deux et demi et 3 millions le seront en 2008, soit l'équivalent de 6 % des emprunts immobiliers résidentiels. Or, les stocks de logements invendus aux US ne cessent de croître. Selon Martin Feldstein²⁸, professeur d'économie à Harvard, les prix actuels sont encore à 15 % au-dessus du trend de long terme. « Mais si une nouvelle chute de 15 % semble inévitable, il n'y a rien qui puisse empêcher les prix de descendre encore plus bas [...] Le stock important de logements invendus continue de faire pression dans ce sens, et il ne cesse de s'accroître. D'autant que les acheteurs potentiels, qui s'attendent à d'autres faillites, anticipent de nouvelles baisses ». L'économie américaine est selon lui en train de glisser dans la récession, et rien ne l'empêchera si on ne parvient pas à stopper la chute du prix des logements, et à briser ce cercle vicieux de destruction de richesse qui pénalise les propriétaires.

Enfin, la récession américaine peut aussi résulter d'une crise immobilière sans fin. Un million et demi de maisons ont été saisies en 2007, et entre deux et demi et 3 millions le seront en 2008, soit l'équivalent de 6 % des emprunts immobiliers résidentiels. Or, les stocks de logements invendus aux US ne cessent de croître. Selon Martin Feldstein²⁸, professeur d'économie à Harvard, les prix actuels sont encore à 15 % au-dessus du trend de long terme. « Mais si une nouvelle chute de 15 % semble inévitable, il n'y a rien qui puisse empêcher les prix de descendre encore plus bas [...] Le stock important de logements invendus continue de faire pression dans ce sens, et il ne cesse de s'accroître. D'autant que les acheteurs potentiels, qui s'attendent à d'autres faillites, anticipent de nouvelles baisses ». L'économie américaine est selon lui en train de glisser dans la récession, et rien ne l'empêchera si on ne parvient pas à stopper la chute du prix des logements, et à briser ce cercle vicieux de destruction de richesse qui pénalise les propriétaires.

²⁸ "How to shore up America's crumbling housing market", *Financial Times*, 27 août.

(*La Tribune*, 29 août). La situation s'est encore fortement dégradée depuis lors, alors que le plan de sauvetage va coûter environ cinq points de PIB, et aggraver d'autant la dette américaine. *Une récession américaine n'est donc aucunement exclue*. Toutefois la politique économique est fortement contra-cyclique, et la baisse du prix du baril éloigne *a priori* un scénario inflationniste. *Ce qui explique que le FMI retienne malgré tout l'hypothèse d'une très faible croissance (0,8 %)*.

3. L'Europe et la France prises au piège

La zone euro en grande difficulté

S'agissant de la zone euro, si la crise financière est jusqu'à présent moins violente qu'aux Etats-Unis, des banques d'importance y ont été touchées par la crise du « *subprime* », et la crise immobilière y sévit aussi fortement : stocks de logements invendus (1 million dans la seule Espagne, soit le quart du stock américain), baisse de 40 % des permis de construire depuis le début de 2007. Les faillites personnelles d'accédants à la propriété se multiplient au Royaume Uni, en Irlande et en Espagne, pays qui comme les Etats-Unis connaissent des structures de fort endettement des ménages et des pratiques de prêts à taux variables. Les conséquences ne se font pas attendre : un second trimestre négatif (-0,2 %) pour la production des quinze pays utilisant la monnaie unique (*Eurostat*, 14 août), et le FMI anticipe déjà une croissance de la zone euro inférieure à 1 % en 2009. La Grande-Bretagne par exemple semble s'enfoncer dans la récession, après une croissance nulle au second trimestre, et la « locomotive » allemande envisage un second recul de sa production au troisième trimestre. Premier exportateur mondial, l'Europe a aussi tout à craindre d'une contraction des échanges qui résulterait du scénario « noir » – une récession franche aux Etats-Unis – évoqué. La baisse de l'euro en cours est une bonne nouvelle, car elle va améliorer la compétitivité des Européens²⁹. Elle pèsera en même temps sur la facture énergétique, mais la baisse du prix du pétrole, si elle se confirme³⁰, devrait limiter cet effet inflationniste. Enfin, circonstance très aggravante, les pays européens réagissent en ordre dispersé face à la crise.

La France face au retour brutal du chômage

En présentant le 25 juin le rapport de la Cour des comptes sur les finances publiques, son premier président Philippe Seguin a souligné que la seule charge de la dette (dette proche des deux tiers du PIB) représente « 2 000 euros par an et par Français employé » et « réduit à néant nos marges de manœuvre ». Elle représente le deuxième poste de dépenses dans le budget de l'Etat, après l'Education nationale. Quant au déficit, avec une

²⁹ Sarah Guillou, « Pourquoi les entreprises françaises souffrent-elles de la force de l'euro ? », *Lettre de l'OFCE*, n° 295, 1^{er} février 2008.

³⁰ Selon Philippe Chalmin, professeur à Paris-Dauphine et spécialiste des matières premières, « *l'énorme interrogation se concentre aujourd'hui sur la Chine. Maintenant que les Jeux sont finis, la croissance économique du pays va-t-elle reprendre un cours normal ou va-t-elle ralentir faisant sérieusement baisser la consommation déjà érodée par la récession [...]. Au-delà de cette inconnue, sur le pétrole tout est possible d'ici à la fin de l'année entre 100 et 200 dollars le baril* », *La Tribune*, 5 septembre. Quoi qu'il en soit, la décision des ministres de l'Opep mi-septembre de réduire l'offre de brut a montré que le cartel des pays producteurs n'entendait pas voir baisser le cours en deçà de 100 dollars le baril.

croissance probable proche de 1 % cette année et moindre en 2009, il pourrait approcher 3 % l'an prochain contre 2,7 % fin 2007. Comme le soulignait en début d'année une note de BNP Paribas, « le roi est nu » : absence de moyens budgétaires, conjoncture extérieure à risques, et contexte sociopolitique très dégradé, entre crainte pour l'emploi et attentes de pouvoir d'achat. Le moral des Français n'a jamais été aussi bas, du moins depuis 1987 si l'on en croit la longue série (« moral des ménages ») de l'INSEE. Les Français ont surtout été sensibles aux hausses spectaculaires dans trois postes importants de leur budget : le logement, les carburants et les produits alimentaires. L'inflation devrait ralentir fin 2008, du fait du recul du prix des matières premières et alimentaires, mais aussi du coût du logement, car la crise de l'immobilier commence à frapper également la France. Par ailleurs, cette dernière va aussi peser sur l'activité économique³¹. La politique économique du gouvernement est aujourd'hui au centre d'un réseau de contraintes très serré, d'autant que la remontée du chômage au premier semestre vient compliquer encore plus la donne. Pour la première fois depuis cinq ans, toujours selon l'INSEE et l'Unedic, l'économie française a au second trimestre détruit plus d'emplois qu'elle n'en a créés. A la chute rapide de l'intérim depuis le début de l'année, s'ajoutent désormais des suppressions d'emploi en nombre croissant. *Le chômage est redevenu en août un thème d'actualité, avec l'annonce de sa plus forte hausse depuis 15 ans.*

4. Un monde nouveau, une crise globale

Quatre faits majeurs marquent cette rupture historique : l'affirmation sans précédent des grands pays émergents, le coup d'arrêt porté au modèle financier dominant, le retour de l'Etat et du politique dans l'économie, et la fin d'un long cycle de stabilité des prix dans les pays développés.

Une mondialisation multipolaire

Cette crise d'origine américaine s'accompagne d'un rééquilibrage notable du leadership au profit des grands pays émergents. Les signes de cette redistribution des cartes économiques sont nombreux : résilience relative de leur forte croissance, refinancement des banques occidentales par leurs fonds souverains³², nouvelles relations d'échange Sud-Nord (Mittal acquérant Arcelor, Infosys le britannique Axon Group, etc.), d'échange Sud-Sud (l'indien Hambani rachetant le sud-africain MTM) qui relaient rapidement les échanges Nord-Sud, appuyées par la mobilisation de leurs énormes réserves de change (Chine, Inde, mais aussi Russie et Brésil) ; enfin montée systématique des firmes de ces pays sur la chaîne de valeur et l'innovation, à mesure que leurs coûts du travail augmentent. Ces économies sont désormais des acteurs « émergés », en position de force dans l'économie mondiale ; à l'inverse, l'Occident risque de connaître une période prolongée de faible croissance et des formes nouvelles de pauvreté. *La compétition à venir sera plus disputée voire conflictuelle.*

³¹ « Quand on perd 40 % d'activité dans une industrie qui emploie 6 % de la population active, c'est un gros choc », P. Artus, directeur des études économiques de Natixis, *Le Monde*, 14 juillet.

³² *China Investment Corp*, un fonds d'Etat chinois (pour Morgan Stanley), un fonds singapourien (Merrill Lynch), le fonds de l'émirat d'Abu Dhabi (Citigroup, la première banque américaine), etc.

La finance dévoyée

L'histoire enseigne la récurrence des crises financières et l'incapacité des marchés financiers à tirer les leçons de ces emballements spéculatifs aux conséquences désastreuses³³. Multipliant les innovations financières sophistiquées, le système financier « a contribué à dégrader l'évaluation correcte des risques et à encourager le laxisme dans l'octroi du crédit »³⁴. Avec la titrisation en effet, à l'origine de la crise actuelle, le prêteur d'origine revend le crédit au marché financier et ne le conserve pas à son bilan. De nombreuses banques sont alors devenues moins vigilantes sur la qualité de leurs prêts et elles ont privilégié le volume d'actifs rentables. La faillite spectaculaire du système financier³⁵ devrait ouvrir la voie à la recherche de nouvelles régulations et supervisions. Les différentes autorités monétaires ont, depuis l'été 2007, mis en œuvre une coopération inédite ; elles vont désormais s'employer à substituer à l'auto-organisation de la profession existante des réglementations qui assurent la transparence et améliorent la supervision des pratiques bancaires. *L'enjeu est la restauration de la confiance des marchés, aujourd'hui disparue.*

“The return of big government”

La gravité de cette crise et le désarroi des acteurs économiques privés ont conduit à une intervention publique massive, qui porte un coup rude aux tenants du « *free market* ». Comme le pourtant très libéral *Financial Times* l'a souligné récemment³⁶, « le triple mantra de la privatisation, de la libéralisation et de la dérégulation a vécu », c'est-à-dire notamment la séparation de l'économie et du politique. Le pouvoir des banques centrales est appelé à se renforcer et, au-delà, le rôle des politiques économiques à l'égard des marchés. Le dossier du « FT » insiste en particulier sur le fait qu'Américains et Britanniques ont supporté des revenus stagnants et des inégalités croissantes depuis plusieurs années pour une seule raison : l'endettement facile leur permettait d'acquérir eux-mêmes des logements, et, du fait de la « bulle » immobilière, ce patrimoine prenait ensuite rapidement de la valeur, leur permettant en outre de gager de nouveaux prêts à la consommation. Désormais les pressions vont être très fortes pour des politiques de redistribution moins libérales, ce que le *Financial Times* appelle « *the return of big government* ». *En résumé, « dans le conflit permanent entre les politiques et les marchés, il est incontestable que les politiques ont maintenant le dessus ». A fortiori si Barack Obama devient président des Etats-Unis.*

³³ « L'aveuglement au désastre. Le cas des crises financières », Entretien avec A. Orléan. *Esprit*, mars-avril 2008, p. 9 ; cf. J.K. Galbraith, *Brève histoire de l'euphorie financière*, Le Seuil, 1992.

³⁴ J. de Larosière (ancien directeur général du FMI), « La crise financière actuelle », *Commentaire*, n° 121, printemps 2008, p. 252. Cf également « La crise financière : causes, effets et réformes nécessaires », *Cahier du cercle des économistes*, PUF, 2008.

³⁵ “Simply stated, the bright new financial system has failed the test of the market place”, Paul Volcker, ancien président de la Réserve fédérale américaine, *The Wall Street Journal*, 25 avril.

³⁶ “The return of State. How the government is back at the heart of economic life”, 22 août. Dans le même sens, le dossier du *Wall Street Journal*, “Paulson’s \$5,2 trillion question: What to do about Fannie, Freddie”, 2 septembre (www.WSJ.com). Et l'article de K.F. Scheve et M.J. Slaughter, “A new Deal for Globalization”, *Foreign Affairs*, Vol. 86, n° 4, 2007 (www.foreignaffairs.org).

Le retour de l'inflation

En France et aux Etats-Unis, les hausses de prix ont atteint à l'été 2008 leur plus haut niveau depuis dix-sept ans, réveillant les très mauvais souvenirs de la décennie soixante-dix, et les grandes difficultés alors rencontrées pour y mettre fin. Jusqu'à récemment, la mondialisation était garante de la stabilité des prix dans les pays occidentaux. L'intensification de la concurrence internationale, et en particulier des échanges avec les pays émergents à bas salaires, s'est accompagnée d'un puissant effet déflationniste, qui a compensé la hausse déjà forte depuis six ans du pétrole et des matières premières. *La situation a changé avec les hausses extrêmement fortes du prix des matières premières énergétiques et alimentaires depuis plusieurs mois*, qui ont engendré une inflation par les coûts. Certes, les prévisions anticipent pourtant un reflux prochain et les « effets de second tour »³⁷ paraissent exclus à court terme. Après vingt ans de « désinflation compétitive », la désindexation semble encore solidement installée. *Deux menaces « d'inflation importée » demeurent toutefois très présentes : la première est celle, toujours possible, de nouvelles et fortes hausses du prix de l'énergie, la seconde concerne, mais à terme plus éloigné, la Chine et ses grandes difficultés à contenir les prix.*

Une saison en enfer ?

« *Le principal risque est en fait social* »

Robert Shiller, professeur à Yale

Un risque social exacerbé par la montée de la pauvreté

La crise a brutalement frappé près de trois millions d'Américains, souvent parmi les plus pauvres, qui avaient accédé à la propriété dans des conditions qui se sont révélées scandaleuses. Ces derniers vont pâtir de la réduction des crédits octroyés, et il en sera de même partout ailleurs pour les ménages les plus modestes, et ceux employés dans les PME en quête de crédit ou les plus fragiles. L'inflation des prix des produits alimentaires et du pétrole a aussi été brutalement ressentie par les plus modestes des habitants des pays émergents (et bien sur par les pays pauvres). *La crise actuelle va sans aucun doute aggraver les inégalités et la pauvreté, voire jouer un rôle d'accélérateur des exclusions. Ce que les économistes appellent pudiquement un « effet de richesse négatif »...*

Un pessimisme de « rigueur »

Faire preuve d'optimisme à propos de la conjoncture économique est exclu, même en cas de reflux confirmé du prix de l'énergie et des matières premières. Certes la situation de nombreuses grandes entreprises est encore très saine et leurs profits conséquents, mais déjà celles plus petites ou plus récentes rencontrent des difficultés pour trouver de nouveaux investisseurs (*Le Monde*, 29 août). La crise a bel et bien commencé à affecter l'économie réelle, aux Etats-Unis d'abord, et aujourd'hui en Zone euro comme le montre l'exemple de l'Allemagne et la révision à la baisse

³⁷ Le fait que les salaires suivent les prix, engendrant alors une spirale inflationniste.

des prévisions pour la France. Les questions pertinentes sont celles de savoir si la balance penchera ou non finalement dans le sens d'une franche récession, et, dans une moindre mesure, si l'inflation sera ou non facilement contenue. *D'ores et déjà, la courbe du chômage s'est inversée brutalement, mettant un terme à une la suite ininterrompue de baisses depuis plus de deux années. C'est une très mauvaise nouvelle.*

La réforme prise à contre-pied

Ce pessimisme est d'autant plus de circonstance que le contexte géopolitique est lourd de menaces (Afghanistan-Pakistan, Caucase, Iran-Irak) et d'incertitudes (avec l'élection américaine). Il risque de peser sur l'environnement des affaires. Pour toutes ces raisons, l'année à venir sera en France celle de la rigueur, et la situation de nombreux salariés devrait se dégrader sensiblement (salaire, épargne, patrimoine). Cette conjoncture va d'autant plus pénaliser la politique de Nicolas Sarkozy que la majorité des réformes jusqu'à présent réalisées l'ont été pour moderniser l'économie et le marché du travail dans le but proclamé de relancer la croissance, l'emploi et le pouvoir d'achat. Or, la crise vient démentir ces perspectives, du moins en retarder sensiblement l'occurrence. Quant aux réformes à venir, toutes auraient été grandement facilitées par la mobilisation de marges de manœuvre budgétaires ; *il faudra en effet probablement « payer pour réformer », comme cela a été le cas pour la réforme des régimes spéciaux.*

3. Réformer dans l'adversité

La poursuite résolue des réformes structurelles par l'exécutif va se déployer dans un contexte sensiblement plus hostile que l'année passée. La crise s'installe profondément dans la zone euro, et les perspectives évoquées – une année de difficultés économiques, au minimum – rendent les marges de manœuvre du gouvernement très étroites, comme l'ont montré les vives critiques de sa majorité à propos du financement du RSA. Retour du chômage, paupérisation relative,... dans ce contexte, la revue des réformes en cours et à venir dessine un paysage de rentrée ultrasensible. Parmi les sujets conflictuels en puissance figurent *a priori* les délicates réformes de l'Etat et des politiques sociales, de même que la poursuite des chantiers éducatifs.

1. Des menaces sur la cohésion sociale

Les Français ont compris l'imminence d'une crise forte, et ils sont nombreux à avoir déjà adapté en conséquence leurs habitudes de consommation : diminution de la consommation d'essence³⁸, effondrement du marché des 4x4, recul des ventes immobilières loin des centres urbains, recours au *hard discount*, choix des produits commercialisés sous marque de distributeurs aux dépens de ceux des grandes marques, etc. S'ils mettent plus que jamais le pouvoir d'achat au premier plan de leurs priorités (cf. enquête CSA-*Le Parisien* du 1^{er} septembre), désormais l'INSEE leur donne raison en affichant pour la première fois sa baisse effective au premier semestre.

« Pile je gagne, face tu perds »³⁹

*Deux facteurs risquent d'exacerber le mécontentement déjà perceptible : l'éventuelle confirmation du retour de l'inflation et la médiatisation des progressions de revenu des grands patrons (les « fat cats », mis en cause également par la presse anglo-saxonne). Selon l'étude Hay Group (*La Tribune*, 12 février), trois PDG français sur quatre ont vu leur rémunération augmenter de plus de 40 % en 2007 et aujourd'hui, les grands patrons français sont les mieux payés d'Europe. Les « parachutes dorés » attribués aux dirigeants sont par ailleurs mal acceptés par le corps social, *a fortiori* quand ces derniers ont échoué⁴⁰. Ces réalités créent un climat très sensible aux inégalités perçues. Et du ressentiment.*

³⁸ « Les Français commencent à bouder les autoroutes », *Les Echos*, 5 août.

³⁹ Selon l'expression mordante d'Eric Le Boucher (*Le Monde*, 10 mars)

⁴⁰ Les décisions concernant les indemnités de départ des patrons de deux banques en grande difficulté suite à la crise des « *subprimes* » sont édifiantes : Stan O'Neal, patron de Merrill Lynch (34,5 milliards d'euros de pertes) a perçu 105 millions d'euros, et Charles Prince, patron de Citigroup (37 milliards d'euros de pertes) 26 millions d'euros.

Deux conditions sont nécessaires en France⁴¹ pour une acceptation des inégalités : ne pas aller à l'encontre de l'égalité des chances et ne pas dégrader la « satisfaction des besoins de base de chacun ». Or, se diffuse aujourd'hui en France l'idée d'une société à deux vitesses, dans laquelle seuls les riches bénéficient de la mondialisation. Les travaux du Conseil d'Analyse Stratégique (CAS) vont dans ce sens, en soulignant l'écart croissant des classes moyennes avec les riches. Par ailleurs, si la pauvreté monétaire semble s'être stabilisée en 2007⁴², le Haut commissaire Martin Hirsch reconnaît que le gouvernement doit obtenir « un renversement complet de tendance » s'agissant du nombre de travailleurs pauvres (*Le Monde*, 8 mai). Perte confirmée de pouvoir d'achat, inégalités croissantes, nouvelle pauvreté, « urbanisée, rajeunie, concentrée, plus visible qu'avant » (CAS) : *dans les entreprises et au niveau de l'opinion, il faut s'attendre à des formes de protestation et à de possibles mobilisations.*

Travailler plus (longtemps) pour gagner moins

Avec l'allongement de la vie, quatre âges (jeunesse, vie active, retraite et grand âge) coexistent aujourd'hui. Peut-on et comment faire vivre trois d'entre eux sur le revenu des seuls salariés ? Telle est résumée la difficile question du système de retraites par répartition. Equation compliquée de surcroît par les faibles taux d'activité des jeunes et des seniors. En dépit du nouvel allongement à 41 annuités décidé récemment, les chiffres du Comité d'Orientation des Retraites (COR) montrent que les réformes successives depuis 1993 sont insuffisantes. Elles contribueront au mieux d'ici 2012 à stabiliser le déficit annuel autour de 5 milliards. A l'horizon 2020, le besoin de financement est estimé à près de 25 milliards, soit autour d'un point de PIB : *la « bombe des retraites » n'est pas désamorcée.*

Ces perspectives difficiles risquent de s'inviter prochainement dans le débat public. En premier lieu, l'allongement de la durée de cotisation va buter sur le sous-emploi des seniors⁴³, et menacer ces derniers de carrières incomplètes et de retraites diminuées. Cette perspective explique la revendication insistante de la CFDT pour des contreparties en termes de maintien en activité des seniors. Au-delà, la question des retraites peut resurgir pour différentes raisons, chacune sensible socialement :

- en premier lieu, à travers celle plus générale du pouvoir d'achat, la Caisse nationale d'assurance vieillesse des salariés du privé (CNAV) venant elle-même d'alerter le gouvernement sur la baisse sensible du niveau de vie des actuels retraités, du fait des paramètres retenus au moment du calcul de la retraite⁴⁴ ; en outre, Florence Legros⁴⁵, professeur à Dauphine, évalue, après la liquidation, à environ 2 % la baisse annuelle du pouvoir d'achat des retraités, du fait de l'indexation sur les

⁴¹ M. Forsé, M. Parodi, « Perceptions des inégalités économiques et sentiment de justice sociale », *Revue de l'OFCE*, n° 102, p. 538.

⁴² J. Damon, « Les réalités sociales françaises à l'aune européenne », rapport du Conseil d'Analyse Economique, 2007 ; *France, portrait social*, INSEE, 2007

⁴³ 38 % en activité de 55 à 64 ans, et ce chiffre n'a pratiquement pas augmenté alors que le chômage a baissé de près d'un point et demi en cinq ans.

⁴⁴ Selon la CNAV, du fait du mode d'indexation des salaires reportés au compte retraite, un salarié liquidant ses droits en 2008, ayant eu une carrière complète au plafond de la SS, obtiendra une retraite annuelle brute équivalant à 43 % du plafond de la SS, au lieu des 50 % auxquels il aurait pu s'attendre.

⁴⁵ *Retraites*, Economica, 2007.

prix et non plus sur les salaires, soit 45 % au terme d'une retraite de trente ans. *Le thème du pouvoir d'achat concerne bien aussi les retraités.*

- Par ailleurs, l'impact de la réforme de 2003 commence à se faire sentir sur les retraites actuellement liquidées, en particulier pour celles des cadres dont le taux de remplacement (retraite/dernier salaire perçu) baisse régulièrement depuis cinq ans (proche des deux tiers en 2003, il avoisinera dans dix ans les 55 %).

Pour toutes ces raisons, déduire du demi-échec de la mobilisation du 22 mai l'absence de risque social sur les retraites serait faire preuve de beaucoup d'optimisme. *La transposition des 41 années de cotisation dans les régimes de fonctionnaires, et surtout la prochaine réforme des retraites complémentaires relanceront sans aucun doute le débat.*

La Poste engagée dans une bataille d'opinion à dominante sociétale

Dévoilé le 5 juillet par le journal *Le Monde*, un projet de changement de statut de la Poste vient d'être remis au gouvernement, qui prévoit la transformation de l'entreprise en société anonyme et une ouverture du capital à hauteur de 10 à 20 %. Dès cet été, les organisations syndicales de l'entreprise se sont mobilisées, et elles ont fait bloc contre ce qu'elles présentent comme un projet de privatisation rampante. La CGT souhaite « ouvrir le débat public sur un sujet d'intérêt général », et Force Ouvrière milite de son côté pour l'organisation d'un référendum d'initiative populaire sur le devenir de la Poste. Anticipant l'ouverture totale du marché du courrier à la concurrence en 2011, la direction de la Poste avance quant à elle un besoin de 3,5 milliards d'euros pour financer son développement.

Au centre du débat et du possible conflit, la question sensible des missions de service public, en particulier la contribution à l'aménagement du territoire par une présence y compris dans les campagnes, le « désert français ». Les démarches syndicales trouvent un écho croissant auprès du monde associatif et de l'opposition, sensibles l'un et l'autre à l'impact de cette dimension sociétale. *De nombreuses enquêtes attestent du grand attachement des Français à la Poste, service public de référence, quotidien et de proximité, et la perspective de sa banalisation n'est pas sans risque. La bataille de l'opinion ne fait que commencer, sur fond d'inquiétude quant à l'avenir des services publics.* Nicolas Sarkozy l'a bien perçu, qui a décidé la création le 17 septembre d'une commission composée notamment d'élus et de syndicalistes. Elle rendra ses conclusions le 30 novembre, mais la mobilisation ne devrait toutefois pas faiblir d'ici là.

Banlieues : en attendant Marshall...

Ségrégation urbaine et sociale à rebours de la cohésion sociale, la réalité des banlieues n'est évoquée qu'à l'occasion des explosions de violence, comme à Vaux-en-Velin en juin, après le décès d'un jeune suite à une altercation entre bandes. L'autre caractéristique de ces « zones urbaines sensibles » est la grande difficulté pour ses habitants, et en particulier les jeunes, d'une insertion socio-économique réussie. La forte remontée du chômage des moins de 25 ans non qualifiés (+6,2 % au cours du premier semestre), du fait notamment de la chute de l'intérim, est à cet égard une

mauvaise nouvelle. L'autre information inquiétante est la confirmation de l'évolution, soulignée l'an passé, vers des logiques beaucoup plus destructrices de la part de jeunes qui se radicalisent. Ces derniers visent désormais le plus souvent délibérément des personnes (policiers et représentants de l'Etat) plus que des biens, et pour les blesser gravement, voire pour les tuer (*Le Monde*, 30 novembre). Ces jeunes sont plus que jamais dans ce que le sociologue François Dubet appelle « une sourde dissidence », et chaque année le constat de la montée inexorable de la violence n'appelle aucune réponse. *Jusqu'au jour peut-être où cette violence sortira des « quartiers »...*

2. Des mobilisations dormantes, toujours menaçantes

La Revue Générale des Politiques publiques (RGPP) va induire dans la grande majorité des services de l'Etat des changements multiples, de portée variable mais souvent significative. Par ailleurs, la réforme globale du secondaire et le « plan licence » vont transformer l'organisation des lycées et des universités, et les pratiques des enseignants. Ces changements vont intervenir dans des contextes souvent difficiles, voire dans des établissements qui sortent à peine de conflits durs. Dans le monde de l'enseignement et de la recherche en particulier, la mobilisation semble suspendue, ou dormante, attentive au moindre évènement qui pourrait justifier son retour. « L'arme au pied » en quelque sorte...

La RGPP : « Une réforme à la serpe » ?⁴⁶

A la différence de l'année passée, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partis à la retraite sera quasi effectif en 2008 et en 2009. Lancée en juin 2007, la RGPP vise à terme (2011) sept milliards d'économies et un gain de productivité de 4 à 5 % de l'appareil d'Etat. Elle mobilise deux cents auditeurs, publics ou privés, afin de passer en revue l'ensemble des politiques publiques pour identifier « les actions de modernisation et d'économies ». Plus de trois cents décisions ont ainsi été prises. Cet exercice technique amène à revoir en particulier le périmètre de l'Etat, pour le simplifier, au niveau central et surtout déconcentré. Les réticences sont fortes au sein de la fonction publique⁴⁷, mais aussi au niveau des territoires concernés, comme à l'occasion de la révision de la carte militaire : « l'annonce de fermetures sera vécue dans ces villes comme un véritable traumatisme et risque de nourrir un sentiment d'abandon et de trahison »⁴⁸. Enfin, elle s'expose à être perçue comme technocratique voire autoritaire. Quant aux organisations syndicales, informées des décisions prises, elles craignent ses objectifs – « une Régression Générale des Politiques Publiques » (site de la CGT) – et elles contestent la méthode. « Les fonctionnaires n'ont pas du tout été associés à l'évaluation des politiques publiques alors qu'impliquer les salariés et l'encadrement dans ce type de démarche est le b.a-ba du management [...]. Cette méthode crée une situation très anxiogène dans la fonction publique » (F. Chérèque).

⁴⁶ « Je crains que la réforme de l'Etat se fasse à la serpe », François Chérèque, *Les Echos*, 3 avril.

⁴⁷ « Malaise dans la préfectorale », enquête du journal *Le Monde*, 4 septembre.

⁴⁸ Jérôme Fourquet, www.ifop.fr/analyses (étude menée pour le compte du ministère de la Défense).

Des enseignants entrés « en résistance », des lycéens sur le qui-vive

Le monde enseignant est aujourd'hui dans sa majorité très remonté contre Xavier Darcos. En toile de fond, le discours de Nicolas Sarkozy au Latran à Rome, le 20 décembre, a choqué une profession très attachée à la défense de la laïcité et à ses missions républicaines. A cela s'ajoutent d'autres motifs susceptibles de mobiliser les enseignants aujourd'hui. Comme il fallait s'y attendre, les suppressions de postes provoquent l'hostilité des personnels. Dans le primaire, s'y ajoutent de vives critiques à l'encontre de la semaine de quatre jours, et surtout des modifications apportées aux programmes. Ce retour aux fondamentaux, s'il est apprécié par l'opinion publique, est considéré comme l'équivalent d'une « contre-réforme » par nombre d'enseignants. *Si le climat social est très tendu, la rentrée semble montrer que les enseignants du primaire ne sont toutefois pas résolus à se mobiliser.*

Dans les lycées en revanche, au printemps dernier, un fort mouvement social avait été déclenché, principalement par l'annonce de suppressions de postes. Ce sont les lycées de banlieue qui ont pris cette fois le *leadership* de la contestation, soulignant la grande inquiétude de ces jeunes pour leur avenir professionnel. Les niveaux très élevés d'échec scolaire et de chômage dans ces quartiers expliquent leurs craintes d'une dégradation des moyens et de la qualité de l'enseignement dispensé⁴⁹. Ces raisons de fond expliquent que ces jeunes n'hésiteront pas à se mobiliser de nouveau fortement. Autre sujet sensible, la réforme en profondeur du secondaire ouverte en juin⁵⁰, qui aura *a priori* un impact important sur le métier et l'organisation du travail des enseignants. *Les chantiers dans ce secteur sont difficiles, et les mouvements sociaux y demeurent imprévisibles et potentiellement dangereux.*

Universités, la suspicion permanente

Quant à l'enseignement supérieur, en ébullition à l'automne 2007, la mise en place de la loi sur l'autonomie des universités (LRU) dans une vingtaine d'entre elles pourrait attester qu'une page est désormais tournée. Ce serait oublier « la grande défiance » du monde étudiant à l'égard des réformes qui le concernent. Comme l'expliquait en novembre dernier Luc Cédelle dans *Le Monde*, cette méfiance générale, quasi atavique, explique seule que la « mouvance ultra-gauche » ait pu prendre le contrôle de la contestation, tout en caricaturant le contenu de la réforme, présentée, contre toute bonne foi, comme une « privatisation ». Dès lors, tout projet est à même de susciter une agitation sociale. Cette menace plane en particulier sur le « plan licence », qui ambitionne de réduire de moitié le taux d'échec dramatique en premier cycle (50 %). Bien qu'objectivement dédié à la réussite des étudiants, *on ne peut écarter le risque de procès d'intention,*

⁴⁹ « Il y a des endroits où deux ou trois suppressions de postes n'auront aucune conséquence et d'autres où tout l'établissement sera démoralisé. Il faudrait cesser d'appliquer les mêmes normes à Garges-lès-Gonesse et dans le 6^e arrondissement de Paris. Maintenant il faudrait accepter des solutions diversifiées, passer de l'égalité à l'équité », un haut fonctionnaire du ministère de l'Education, in *Le Monde*, 13 août. Un timide premier pas dans ce sens depuis une année : les 253 collèges classés « ambition réussite » (sur 10 000 lycées et collèges) sont exemptés de toute réduction de poste.

⁵⁰ Elle envisage la modularisation des programmes, la semestrialisation de la scolarité, et l'autonomie des établissements, tout en allégeant les horaires des lycéens : « un lycée à l'anglo-saxonne » selon *Les Echos* (18 juillet).

malentendus ou mise en question des moyens. Le rapport Jolion (29 septembre) sur la réforme du Master, qui risque de relancer le débat sur la sélection, pourrait relancer aussi... la contestation.

Santé, chômage, formation, des réformes difficiles et sensibles

En 2007, les Hospices civils de Lyon, et les Centres Hospitaliers Universitaires de Nice et de Nantes ont affiché respectivement 36,5, 36,4 et 31,5 millions d'euros de déficit, soit par exemple 5 % du budget annuel du CHU nantais. D'autres hôpitaux sont dans la même situation, et les mesures envisagées comportent partout un volet de maîtrise des dépenses de personnel important. Dans ce contexte ultra-sensible, aggravé par un déficit attendu de la sécurité sociale de près de neuf milliards en 2009, le gouvernement vient de présenter un projet de loi sur « les patients, la santé et les territoires », qui va modifier la régulation du système de santé. Le pivot de la réforme est la création d'agences régionales aux pouvoirs étendus, qui géreront le « risque assurantiel » en santé. Ce projet concerne toutes les facettes de l'offre de soins : maîtrise des dépenses de santé, répartition des médecins sur le territoire, possibles regroupements d'hôpitaux... Et tous ses acteurs : médecins, personnels hospitaliers, etc. *La mise en œuvre de ce « plan Bachelot » sera suivie de près par l'Elysée et Matignon, d'autant que les partenaires sociaux s'alarment déjà de la volonté de l'Etat de reprendre en mains l'assurance-maladie.*

Les deux négociations sur l'assurance chômage et sur la formation professionnelle sont logiquement considérées par le gouvernement comme les deux facettes d'une même réforme. Elles devraient l'une et l'autre se conclure au plus tard à la fin de l'année, après avoir surmonté des divergences de nature différente. D'un côté, un accord devra être trouvé sur le niveau des indemnités, les conditions de l'Offre Reasonnable d'Emploi (ORE), la place du contrôle et de la sanction⁵¹ des chômeurs, et enfin sur la simplification des filières d'indemnisation. De l'autre, les négociateurs devront arbitrer de nouvelles modalités de financement, d'organisation et d'évaluation de la formation, plus efficaces, afin de réorienter les 26 milliards dépensés sur les besoins prioritaires des salariés. *Parmi les obstacles, la diversité des intérêts en jeu, en particulier ceux des nombreux organismes paritaires que la formation fait vivre aujourd'hui.*

Cette revue des réformes et secteurs à risque ne serait pas complète si l'on passait sous silence une mobilisation qui, loin d'être « dormante », a pris rapidement de l'ampleur, au nom de la protection des libertés publiques.

Edvige, ou la crainte d'un fichage généralisé des militants

La mobilisation n'a cessé de grandir depuis début juillet contre le fichier Edvige, créé par un décret du 27 juin au lendemain du démantèlement des Renseignements généraux (RG). Il est aujourd'hui dénoncé par une pétition massive - « Non à Edvige ! » - qui réunit plus de 800 organisations (politiques, syndicales, associatives) et de 130 000 signatures. La présidente du Medef et le ministre de la Défense s'en sont également émus (*Le Figaro*, le

⁵¹ L'enquête sur les « freins à la reprise d'emploi », publiée par le ministère du Travail en juin, remet en question bien des idées reçues : les « faux chômeurs », inscrits à l'ANPE sans vouloir retrouver du travail, ne représentent pas plus de 2 % des demandeurs d'emploi.

8 septembre). Constitué de données informatiques, ce fichier est destiné à être consulté par les fonctionnaires chargés du renseignement ou du maintien de l'ordre. L'origine de cette forte émotion réside dans la nature des informations (appartenance syndicale, origines raciales, opinions politiques, religieuses, santé et vie sexuelle, etc.) qu'il devait collecter sur les personnes qui ont exercé ou exercent « un mandat politique, syndical ou économique », et sur des organisations « susceptibles de porter atteinte à l'ordre public ».

En dépit de sérieuses réserves émises par la CNIL, l'essentiel du fichier avait été maintenu, et avec lui la crainte d'un fichage quasi systématique des militants. L'intervention mi-septembre de Nicolas Sarkozy a visé à éviter que cette mobilisation croissante ne dégénère. D'ores et déjà la suppression ou la limitation dans le temps (pour les mineurs de 13 ans) de certaines informations est prévue. Le collectif « Non à Edwige » a pourtant maintenu son appel à manifester le 16 octobre, en réclamant « l'abrogation pure et simple » de ce fichier. *Quoi qu'il en soit de la suite de cette mobilisation, elle aura rappelé la très grande sensibilité de la société française à tout ce qui peut paraître menacer les libertés publiques. D'autant plus que la technologie rend aujourd'hui ces fichiers et leurs possibles connexions plus menaçantes.*

3. Des syndicats présents mais bousculés

Un regard européen : Europe sociale ou Europe des conflits ?

On assiste à un regain des tensions sociales dans de nombreux pays européens, y compris ceux réputés pour l'efficacité de leur régulation sociale, tels que les pays nordiques et l'Allemagne ; de même, dans les nouveaux États membres (Hongrie, Pologne et Roumanie) dont les salariés, comme le rappelle la CGT, « ne sont pas rentrés dans l'Europe pour rester pauvres ». Dans la plupart des pays d'Europe, les syndicats, en perte d'influence, ont tous pris des distances avec les partis sociaux démocrates⁵² auxquels ils étaient traditionnellement liés. Phénomène de portée historique, il est de nature à annoncer une possible radicalisation des syndicats, et il doit être considéré avec attention. Aussi atones que puissent paraître les syndicats en France, l'expérience révèle en effet des similitudes au niveau des perceptions des salariés européens. Confrontés à des problèmes et des politiques proches, ils tendent à réagir de manière convergente par delà les différences de culture et de contexte national.

La nouvelle représentativité, une dynamique de transformation

Conclu entre le Medef et la CGPME du côté des employeurs et, côté salariés, par la CGT et la CFDT, l'accord a pris la forme d'une « position commune sur la représentativité, le développement du dialogue social et le financement du syndicalisme ». Deux aspects de la loi du 20 août ont des effets immédiats dans le champ syndical : d'une part, l'instauration de seuils pour l'admission d'un syndicat à la table des négociations, d'autre

⁵² Ceux-ci ont perdu les élections générales dans 13 des 15 derniers scrutins eu Europe après avoir mis en œuvre des programmes de réduction de prestations sociales ou d'accroissement de la flexibilité qui leur ont fait perdre le soutien des classes populaires.

part, la nécessité de représenter *une minorité qualifiée* (30 %) de suffrages des salariés pour conclure un accord. Les nouvelles règles installent au cœur du système la nécessité des alliances, là où le système précédent encourageait les divisions. *Elles suppriment toute prime aux « petits », et elles mettent l'accent sur la nécessité de se rassembler. C'est une révolution pour un syndicalisme dont la capacité à s'unir est notoirement faible.*

Il est difficile d'anticiper les dynamiques qu'une telle réforme peut avoir sur la morphologie du champ syndical, mais il est certain qu'elle est porteuse de forts changements. Le rapprochement en cours entre l'UNSA et la CFE-CGC est le premier effet significatif du dispositif. Un tel rapprochement permettrait à l'addition des deux de dépasser 10 % des suffrages dans un nombre significatif de secteurs. D'autres scénarios sont possibles, du fait de difficultés à marier deux traditions venues d'horizons très différents, ou de tensions trop fortes dans les secteurs où les deux organisations étaient jusqu'ici concurrentes (police, assurances...). L'arrivée d'autres candidats peut aussi modifier le projet, comme la CFTC par exemple, dont le rapprochement actuel avec FO semble ponctuel. Enfin, la CGT et la CFDT, qui sortent renforcées, au moins sur le papier, de ce nouveau système, doivent prendre en compte un fait nouveau : dans de nombreux secteurs, elles peuvent se retrouver elles seules à la table des négociations. Qu'en sera-t-il alors de leur capacité à accueillir dans leurs rangs des adhérents et des militants porteurs de sensibilités différentes ? Si elles n'améliorent pas leur attractivité, la réforme peut aller à rebours de son objectif, se soldant par une diminution du nombre des syndiqués.

A la fin de 2008, ces questions restent très ouvertes et pas seulement pour les petites organisations. Les élections prud'homales de décembre représentent une échéance redoutable : les logiques de distinction et de concurrence propres aux campagnes contrarient les efforts de regroupement, pourtant nécessaires pour aborder les effets de cette réforme. Aucune des organisations n'aborde ces questions dans la sérénité.

La CGT en désordre

Bernard Thibault a réussi à stabiliser l'image d'ouverture et de changement de la CGT. La confédération s'est sortie de négociations difficiles sans trop écorner son image et en montrant une disposition nouvelle aux compromis. Ce faisant, la réputation d'homogénéité qui lui fut longtemps accolée cède la place à la perception d'une extrême diversité interne. D'un département à l'autre, d'un secteur professionnel à l'autre, il est difficile aujourd'hui de savoir à quelle CGT on s'adresse exactement. Cette diversité peut être un atout, mais elle est un lourd handicap lorsqu'il s'agit de faire partager la nécessité de moderniser ses structures. Les campagnes de syndicalisation « vers le million d'adhérents » lancées depuis cinq ans ont échoué. L'objectif de cette campagne interne est de provoquer une prise de conscience appelant à des réorganisations. S'il n'est pas justifié de parler de situation de crise, la CGT perçoit l'écart grandissant entre une image redevenue plutôt bonne parmi les salariés (et notamment les jeunes) et des capacités pour le moins limitées à accueillir de nouvelles forces.

L'action très efficace de la CGT en direction des travailleurs sans papiers a un peu modifié son image, car il y a longtemps que la prise en compte des travailleurs immigrés n'avait pas figuré au rang des activités syndicales,

et notamment des siennes. Tandis que nombre de voix s'élèvent contre le mode de reconduite à la frontière (troubles à répétition dans les centres de rétention, action de Réseau Education Sans Frontières), l'action de la CGT a imposé une autre figure du travailleur sans papier : il appartient à la « France qui se lève tôt », paie des cotisations et des impôts, loin de l'image du « profiteur des allocations » stigmatisé par l'extrême droite pendant trente ans et par la droite plus récemment. L'attitude engagée du patronat dans certains secteurs fragilise une politique qui feint d'ignorer que les sans papiers sont une composante systémique de l'activité dans plusieurs secteurs (restauration, bâtiment, services à la personne).

La CFDT mise en difficulté

La CFDT, comme d'autres, a signé plusieurs accords figurant parmi les chantiers du président (service minimum dans les transports, modernisation du marché du travail, etc.). Mais les dossiers des retraites et des 35 heures étaient importants et symboliques pour elle, et il lui est difficile d'accepter les deux passages en force du printemps⁵³. L'échec de la négociation sur la pénibilité, engagement qui avait contribué à sa décision de soutenir la réforme des retraites de 2003, la met également en difficulté. Ni le gouvernement ni le patronat ne semblent disposés à l'idée de conforter sur le long terme ce partenaire, qui a pourtant su prendre des risques et a dû même en acquitter un prix élevé. Dès lors, la CFDT ne peut aujourd'hui se tenir à l'écart des démarches unitaires, et ce au moins jusqu'aux élections prud'homales et peut-être au-delà, si l'attitude du gouvernement ou du Medef n'évolue pas. Une baisse de son score aux élections de décembre n'est pas exclue, et elle fragiliserait la position de François Chérèque. *Elle ouvrirait sans nul doute une réflexion interne sur la compatibilité de sa stratégie, jusqu'à présent conciliatrice, avec la politique de Nicolas Sarkozy.*

Force ouvrière ou le risque de l'isolement

Le nouveau système issu de la « position commune » ne menace pas la reconnaissance de représentativité interprofessionnelle de Force ouvrière. *En revanche, cette organisation risque le déclassement dans nombre d'entreprises* voire de branches où son influence sur le terrain est trop limitée. Elle peut aussi se retrouver fréquemment seule face aux « deux grandes », à moins qu'un regroupement de tous les autres syndicats ne voit le jour. Ce dernier scénario lui poserait toutefois d'autres problèmes de concurrence. C'est dire si l'équation proposée à Jean-Claude Mailly n'a pas beaucoup de solutions. Pour FO aussi, le résultat des élections prud'homales est décisif. Elle avait enregistré un recul de deux points lors du dernier scrutin, au bénéfice de l'UNSA. Un nouveau recul amplifierait le désarroi, mais le simple maintien de sa position ne permettrait pas d'éviter le débat sur son avenir. En poussant aux alliances, le nouveau système est un problème pour une organisation qui a toujours vécu sur une règle de distinction systématique. Pour Robert Bothereau, le premier secrétaire général de FO (entre 1948 et 1963), « l'unité syndicale est un principe dissolvant de Force ouvrière ». *Comment concilier une telle affirmation avec les dynamiques du nouveau système de représentation ?*

⁵³ Comme l'illustre d'ailleurs l'ouvrage de François Chérèque paru au cours de l'été : *Si on me cherche*, Paris, Albin Michel, 2008.

La recomposition syndicale : un pari crucial sur fond d'instabilité

Solidaires a également beaucoup investi dans l'élection prud'homale de décembre 2008. Sa progression est possible dans la foulée de la création du Nouveau parti anticapitaliste. Elle laisserait de toute façon cette organisation assez éloignée des scores permettant d'exister seule : si la nécessité de s'allier pour signer des accords ne la concerne guère, l'accès aux droits syndicaux pour fonctionner sera conditionné à ces mêmes seuils, ce qui peut poser problème aux syndicats de la dernière née des confédérations.

Une situation provisoire risque de caractériser le système de représentation, ne serait-ce qu'en raison des délais techniques de collecte des résultats électoraux⁵⁴ et de la période de montée en charge du décompte. Cette instabilité, installée durablement au cœur de la représentation syndicale, ne va pas faciliter le changement des relations entre syndicats et salariés en France et dans les entreprises. C'est pourtant l'enjeu principal de cette réforme, qui ne saurait s'arrêter à la simple redistribution des 8 % de syndiqués français entre un nombre plus réduit d'organisations. *Les évolutions les plus significatives résulteront donc moins des « mécanos » d'appareil que des changements de pratiques syndicales à la base. Celles-ci pourraient en effet profiter de la baisse d'intensité de la « guerre de tous contre tous » qui a jusqu'ici tant marqué les relations intersyndicales françaises.*

⁵⁴ Comités d'entreprises et délégués du personnel dans les entreprises entre 20 et 50 salariés

4. Les raisins de la colère ?

« Quand je ne m'expose pas, je m'expose plus »

Nicolas Sarkozy⁵⁵

Au terme de la période analysée, Nicolas Sarkozy aura effectué la moitié de son mandat. C'est dire combien l'année à venir est déterminante pour la réussite de ses projets. La confiance réapparue au cours des premiers mois de sa présidence n'aura été qu'une parenthèse, vite refermée, dans une tendance de fond marquée la défiance à l'égard du pouvoir politique. Nicolas Sarkozy a joué de malchance. Son pari – le choc de croissance améliorant le niveau de vie et l'emploi – s'est rapidement heurté à la crise économique, et son insistance à se présenter comme le « président du pouvoir d'achat » l'expose alors à n'être plus jugé que sur ce seul critère. Résultat, dans ce contexte, « les réformes sont inaudibles » (Elie Cohen, *Le Parisien*, le 1^{er} septembre). Signe de ce climat dégradé, les Français s'attendaient, à la veille des vacances, « à de fortes tensions sociales » (BVA-BFM, *La Tribune*, 10 juin). Le 4 septembre, la une du numéro de rentrée de *l'Huma-Dimanche* affichait « 56 % des salariés prêts à descendre dans la rue », résultat d'un sondage commandé à l'institut CSA. Pourtant, en page intérieure, le politologue René Mouriaux reconnaissait que « c'est l'attentisme qui l'emporte ». Cette conjecture conflictuelle va-t-elle ou non se réaliser à l'automne ou plus tard dans l'année ? Quelle réaction l'emportera de la résignation ou de la mobilisation ?

1. Une conjoncture politique insolite

Un président toujours à la manœuvre, exposé plus que jamais

Nicolas Sarkozy a depuis le printemps adopté un style plus conforme à l'image que les Français se font d'un président. Pourtant, sa cote de popularité pourrait ne pas remonter sensiblement, en raison de l'inversion des rôles opérée entre lui-même et son premier ministre : il agit souvent comme un chef du gouvernement et, de son côté, François Fillon adopte un style distancé, quasi-présidentiel. Comme le souligne Hugues Cazenave, Président d'Opinionway⁵⁶, « cette inversion des rôles conduit Nicolas Sarkozy à apparaître aux yeux des Français comme le responsable au quotidien de l'action gouvernementale. Et cette action finit toujours par être décevante ». Le président, que Bruno Lemaire⁵⁷, l'ancien directeur de cabinet de Dominique de Villepin, dépeint comme un homme de conquête plus que d'exercice du pouvoir, est plus à l'aise « à la manœuvre » que dans la position de surplomb de ses prédécesseurs. Il continuera donc à privilégier l'action sur la prise de distance. Et à s'exposer.

⁵⁵ *Le Monde*, 24 mai.

⁵⁶ Entretien du 2 septembre.

⁵⁷ *Des hommes d'Etat*, Grasset, 2008.

De même ne cessera-t-il pas d'emprunter à la gauche certains de ses experts ou de ses responsables, mais aussi ses idées, convaincu qu'il est de l'efficacité politique de cette « ouverture ». Les résultats lui ont donné raison récemment, avec l'approbation de l'attitude de Jack Lang lors de la réforme constitutionnelle par une grande majorité de Français, mais aussi de sympathisants du PS (CSA, juillet). De cette manière, Nicolas Sarkozy réussit bien sûr à déstabiliser une opposition déjà en panne de projet, mais il montre également qu'il a su mieux que d'autres capter l'air du temps, aujourd'hui moins clivé et que résume bien Cornélius Castoriadis : « l'individualité consiste désormais à piquer à droite et à gauche divers éléments pour « produire » quelque chose. [...] L'individu de tous les jours vit en faisant des collages »⁵⁸. C'est à sa manière ce qu'exprime le pragmatisme du président, qui prend en revanche le risque de paraître manquer de ligne directrice.

Privé a priori du soutien de l'opinion publique, Nicolas Sarkozy va devoir désormais s'appuyer sur l'UMP, ce qui ne va pas de soi. En effet, sa méthode est de contourner la représentation politique, de jouer l'opinion, de privilégier commissions et conseillers particuliers, et même de prendre sa majorité à contre-pied par des décisions spectaculaires et non concertées (la suppression de la publicité à la télévision par exemple). Comment, dès lors, le président pourra-t-il gagner la confiance de sa majorité, au moment même où son chef à l'Assemblée, Jean-François Copé, prévient que « le Parlement est de retour ! » ? (Le Monde, le 4 septembre). Si Nicolas Sarkozy est aujourd'hui moins dominant, il reste néanmoins en position de force, sans opposition crédible à ce jour.

Une majorité entre discipline et exaspération

La conjoncture politique est à certain égards insolite : le président est souvent plus critiqué par sa propre majorité que par l'opposition, toute occupée à ses jeux d'alliance dans la perspective de son congrès de novembre. Aujourd'hui, le débat et la contradiction ont lieu principalement au sein même de la droite. Ainsi, le vent de contestation suscité par le lancement du Revenu de Solidarité Active, et surtout par son financement, a obligé l'exécutif tout entier à se mobiliser pour sa défense, en particulier lors de l'université d'été des jeunes UMP à Royan, début septembre. Convaincu de mettre en œuvre une réforme phare de son quinquennat, « sa réponse à tous les procès en politique antisociale » (Le Figaro, le 7 septembre), Nicolas Sarkozy est pris à partie pour ne pas tenir ses engagements de baisse des impôts. Résultat : on parle moins de la mesure, innovante, que de son financement et des déficits publics. De nouveaux couacs gouvernementaux s'y sont ajoutés, également sur le financement du RSA et le bouclier fiscal, et sur l'ISF ou les taxes « vertes », rappelant le scénario qui a coûté cher au gouvernement au premier trimestre, en terme d'image et de crédibilité.

La « pluralité des droites » chère à René Rémond explique en partie ce trouble au sein de la majorité⁵⁹. Selon qu'elle est libérale, populaire ou traditionnelle, la majorité ne souhaite en fait pas la même politique.

⁵⁸ Cité par J.P. Le Goff, in *La France morcelée*, Gallimard, 2008, p. 64.

⁵⁹ René Rémond, *Les droites en France*, Aubier Flammarion, 1982, et *Les droites aujourd'hui*, Seuil, 2005. Le style très personnel et les choix de Valéry Giscard d'Estaing avaient aussi provoqué des réactions d'incompréhension à droite au début de son mandat.

Certains attendent avant tout du président une rupture économique franche, d'autres plus de sécurité, ou plus d'ordre et d'autorité. Nicolas Sarkozy a réussi avec habileté à les réunir à l'occasion des présidentielles, mais la politique en zigzag évoquée – une fois à droite (les programmes scolaires, le durcissement de la justice), une fois à gauche (le RSA) – dérouté son électorat. Il a comparé récemment ses difficultés au sein de son propre camp à « un combat entre les anciens et les modernes » (*Le Figaro*, le 3 septembre). Le retour spectaculaire du débat sur la dette, les prélèvements et les déficits publics peut difficilement être qualifié d'archaïque... d'autant que Nicolas Sarkozy avait lui-même mis leur réduction au cœur de ses engagements de campagne. *Dès la présente rentrée parlementaire, l'agenda ne manque pas de sujets à même d'opposer la majorité au président (Grenelle de l'environnement, RSA, sur fond de débat budgétaire).*

Le Parti socialiste dos au mur

*Concrètement, depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, les socialistes sont le plus souvent inaudibles, et même la remise en cause des 35 heures ne les a pas vus manifester une forte résistance. Certes, la stratégie de Nicolas Sarkozy contribue à déstabiliser la gauche mais, selon le politologue Dominique Reynié, le Parti socialiste « a forgé lui-même son propre piège » (*Les Echos*, 29 août). Il n'a su tirer les conséquences ni de l'échec de Lionel Jospin en 2002 ni de celui de Ségolène Royal en 2007. Victime de rivalités doctrinales autant que de personnes, il fait l'économie d'une modernisation en profondeur, de sa vision du monde comme de son programme, et il ne parvient pas à se rassembler autour d'un leader reconnu. Le déroulement de l'université d'été de La Rochelle a confirmé ce diagnostic de « jeux d'ego sur des sables mouvants » selon la cruelle expression de Michel Noblecourt.*

*Faute de réflexion collective et d'accords en profondeur, la nomination du futur premier secrétaire en novembre risque fort de n'exprimer que les manœuvres d'appareil et les rapports de force. La question du leadership et de la doctrine restera entière. Dans la revue *Le débat*, Michel Winock souligne la difficulté du PS à « s'identifier à un parti de gauche moderne, décomplexé par rapport à l'extrême gauche et au gauchisme, et en harmonie avec sa culture de gouvernement acquise » (septembre-octobre, p. 37). Des appels se font entendre aujourd'hui pour une révision en profondeur du corpus doctrinal du PS, à partir d'une mobilisation des chercheurs engagés à gauche. « Loin des tribunes, on assiste à une véritable ébullition intellectuelle, presque à une rage de réflexion, tant la déception a été cruelle en 2007 »⁶⁰.*

Si le pessimisme semble l'emporter aujourd'hui s'agissant de l'avenir du PS, cette situation peut évoluer très vite, car l'opposition n'est jugée qu'à travers son discours, au contraire de la majorité qui l'est à travers l'action du gouvernement⁶¹. A condition bien sûr que les socialistes se donnent un premier secrétaire incontesté et une ligne claire à l'issue de leur congrès de Reims mi-novembre. *Il y a péril en la demeure, car le PS est aujourd'hui*

⁶⁰ « Gauche, des idées pour une refondation », *Le Monde* 2, 23 août, p. 10-19.

⁶¹ Hugues Cazenave, entretien.

menacé autant sur sa droite, avec François Bayrou, « premier opposant de France » (JDD, 7 septembre) que sur sa gauche, l'extrême gauche⁶² ayant quant à elle entamé sa refondation.

François Bayrou, la force du faible

Après son échec personnel à Pau et celui de son mouvement aux élections municipales, François Bayrou pouvait sembler durablement marginalisé. Il continue pourtant de bénéficier d'un fort capital de sympathie dans l'opinion, et il tente d'incarner la seule opposition démocratique et cohérente aujourd'hui à Nicolas Sarkozy. Ce « général sans armée » (Michel Noblecourt) ne manque aucune occasion de dénoncer « l'injustice » et « l'arbitraire » de la politique actuelle, comme lors de l'université d'été du MoDem (7 septembre). Il tente également de semer le trouble parmi les militants du PS, en invitant les socialistes à envisager « des rassemblements [avec le MoDem] pour une majorité alternative » (*idem*), tout en suggérant que ses dirigeants sont aujourd'hui absents du débat politique. *S'il prend date pour les présidentielles de 2012, François Bayrou va s'employer à dénoncer méthodiquement les « dérives » de Nicolas Sarkozy, tout en jouant des divisions de la droite et de la faiblesse du PS.*

La refondation de l'extrême gauche

La Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) entend tirer la leçon du contexte politique, et capitaliser sur la forte popularité de son leader. Olivier Besancenot est aujourd'hui la troisième personnalité parmi celles dont les Français « aimeraient qu'elles aient plus d'influence sur la vie politique française » (BVA), et il recueille entre 45 et 60 % d'opinions favorables selon les instituts. La LCR a également pris conscience de l'évolution de son électorat depuis la campagne présidentielle de 2002 : sensiblement plus jeune et plus populaire, en situation souvent précaire, et en attente d'efficacité immédiate⁶³. Une population très réceptive au discours d'Olivier Besancenot⁶⁴. *Le jeune leader de la LCR se considère comme le principal porte-parole des colères populaires. Le contexte très difficile de l'année à venir va selon toute probabilité lui donner l'occasion de le confirmer.*

Tel est le but de la création en cours, à l'initiative de la LCR, du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) : jouer les militants de base et les inorganisés contre la gauche sociale-libérale et ses dirigeants, et élargir ainsi l'influence de la gauche. Olivier Besancenot dispose de plusieurs atouts. Tout d'abord, selon Vincent Tiberj (Cevipof), il « est un candidat de synthèse à même de capitaliser à la fois sur l'antilibéralisme économique et le libéralisme culturel, [...] de réconcilier les gauches en quelque sorte » (*L'Humanité*, 26 juin). Ensuite, Nicolas Sarkozy impose un affrontement politique en termes d'images, dans lequel le leader de la LCR excelle également, en incarnant l'image de la résistance pure de toute compro-

⁶² Et, dans une moindre mesure, celle concernant la mouvance écologiste, avec le rapprochement de José Bové, Nicolas Hulot et Daniel Cohn-Bendit.

⁶³ Florence Johsua, « Le parti doit changer de bases : la LCR et le "Nouveau Parti", transformations militantes et (re)définitions partisans », dans B. Geay et L. Willemez (dir), *Pour une gauche de gauche*, Editions du Croquant, 2008, p. 277-292.

⁶⁴ « Qui va payer le prix de la récession ? Les jeunes salariés, les chômeurs, les retraités, les plus faibles » (université d'été de Port Leucate, 23 août)

mission⁶⁵. La marge d'action de ce Nouveau Parti dépend toutefois largement de la stratégie du PS. La « gauche de la gauche » ne se développera qu'à condition que les socialistes décident d'assumer une posture social-démocrate et évoluent vers le centre. *Ce scénario rapprocherait la France de l'Allemagne, où progresse rapidement la gauche radicale (Die Linke), jusqu'à présent circonscrite à l'Est.*

Les signes d'une résurgence de la radicalité

Cette volonté de l'extrême-gauche d'élargir la base de « la riposte à la politique de Nicolas Sarkozy et du Medef » (*Libération*, le 26 août) rencontre sur le terrain, selon un rapport des RG, la « résurgence d'une mouvance anarcho-autonome » (*Le Monde*, 2 février). « L'apparition d'une génération de militants déterminés à passer à l'action violente » (rapport des RG) a été soulignée aussi bien lors des mouvements contre l'autonomie des universités qu'à l'occasion de récents conflits sociaux en entreprise⁶⁶. Cette radicalité violente témoigne de la réalité des frustrations sociales, et surtout de l'incapacité actuelle de l'opposition à les fédérer et les prendre en charge. *A l'évidence, ces militants autonomes s'évertueront à peser sur le cours des mobilisations à venir. Une mauvaise nouvelle pour la régulation politique et sociale.*

2. Deux scénarios sur fond de conflictualité affirmée

Une conjoncture imprévisible et très tendue

Cette Note a identifié un certain nombre de variables-clés : les premières concernent la grave crise mondiale qui s'étend aujourd'hui, les autres l'opinion publique et les sujets sensibles susceptibles de la mobiliser. *Cette analyse nous conduit à formuler quatre certitudes s'agissant de la conjoncture prochaine :*

- *La crise qui ébranle l'économie et sidère l'opinion publique va dramatiser le climat social, multiplier les situations difficiles, et restreindre fortement les marges d'action du gouvernement ;*
- *Les tensions entre Nicolas Sarkozy et sa majorité vont s'aggraver, avivées par l'inévitable débat sur la dette et l'équilibre budgétaire, du fait de rentrées fiscales sensiblement diminuées ;*
- *Des craintes vont se manifester quant à la place du service public, de la part des fonctionnaires ou des citoyens, et la conflictualité va monter d'un cran dans les entreprises du fait de la rigueur salariale et des suppressions d'emploi ;*
- *Enfin, les organisations syndicales ne sont plus aussi coopératives qu'elles l'ont été ; échaudées par la « trahison » du gouvernement sur les 35 heures, elles seront également mobilisées par les prud'homales et par les nouvelles règles sur la représentativité.*

⁶⁵ Serge Cosseran, auteur du *Dictionnaire de l'extrême gauche*, (Larousse), in *Le Temps*, 30 juin.

⁶⁶ Et soulignée en juin par les membres du Club Relations sociales d'Entreprise&Personnel.

Des marges de manœuvre aujourd'hui très restreintes

Depuis son élection, Nicolas Sarkozy a alternativement eu recours aux trois méthodes envisageables de conduite de changement. Il a souvent privilégié la recherche de consensus, comme avec la modernisation du marché du travail ; il a aussi « payé ou dépensé » pour réformer⁶⁷, par exemple pour financer le RSA ; il n'a pas hésité enfin à « passer en force » pour imposer la réforme des 35 heures ou l'allongement à 41 annuités de la durée de cotisation retraite. *Cette diversité des tactiques illustre le pragmatisme du président, mais qu'en sera-t-il désormais, alors que chacune de ces voies d'action devient plus difficile voire exclue ?* La défiance des syndicats envers l'exécutif risque de porter un coup fatal au dégel récent de la négociation sociale souligné. Le budget de l'Etat et celui des organismes sociaux n'autorisent plus enfin aucune compensation financière, et il semble peu probable que le gouvernement réussisse à gager de nouvelles dépenses sur des économies réalisées à d'autres niveaux. *Qu'il s'agisse de la régulation économique ou du traitement social de la crise, les marges de manoeuvre du pouvoir apparaissent très étroites.*

Une stratégie de « fine tuning »

Nicolas Sarkozy va-t-il pourtant choisir d'approfondir les réformes structurelles, envers et contre tout ? Une stratégie « à la Thatcher » nous semble exclue ; elle représenterait une rupture brutale avec la politique observée jusqu'à présent, somme toute équilibrée, progressive et attentive aux réactions de l'opinion publique. Le président ne va pas entreprendre aujourd'hui ce qu'il a d'emblée écarté au début de son mandat, alors qu'il avait le soutien de l'opinion publique. Va-t-il au contraire être contraint à attendre la sortie de crise envisagée au mieux pour le second semestre 2009 ? Cette deuxième stratégie, attentiste, ne cadre ni avec la personnalité du président, ni avec la réalité quotidienne de l'action gouvernementale, qui ne se résume pas à l'alternative « faire ou ne pas faire ». D'autant plus qu'en fait, de nombreuses réformes sont d'ores et déjà annoncées et même engagées, comme par exemple celles de l'Etat, de la carte militaire. Pour garder la main, l'exécutif va continuer à afficher son engagement et se montrer résolument entreprenant.

La stratégie la plus probable est donc celle de « fine tuning », qui alterne des actions symboliques pour occuper le terrain, et des avancées tactiques chaque fois que le contexte ou le rapport de forces le permettra. Ce pragmatisme politique sera-t-il suffisant pour éviter une détérioration profonde du climat social, à défaut d'emporter l'adhésion majoritaire des Français ?

Un scénario noir possible : franche récession et durcissement de la droite

Parmi les avènements possibles, et pour toutes les raisons évoquées, nous écartons plus encore qu'en 2007 celui d'une conjoncture qui laisserait l'opinion publique indifférente. Quelle que soit la stratégie de l'exécutif, tous les facteurs à même d'influencer les Français sont orientés négativement. Tous risquent fort d'accentuer leur mécontentement quant à leur

⁶⁷ J. Delpla, C. Wyplosz, *La fin des privilèges, payer pour réformer*, Hachette Littératures, 2007.

niveau de vie, et leur inquiétude quant à l'avenir. Les scénarios économiques les plus pessimistes décrits au chapitre deux ne sont plus invraisemblables, et ils auraient rapidement des conséquences très graves : appauvrissement de nombreux Français, montée sensible du chômage et difficultés des ménages modestes d'un côté, et impasse budgétaire privant le gouvernement des moyens financiers lui permettant d'agir de l'autre.

Une franche récession, doublée d'une panique financière, est le premier risque à prendre en compte, car celle-ci exacerberait des frustrations et des difficultés déjà présentes dans la société. L'extrême gauche et les radicaux semblent aujourd'hui en mesure, on l'a souligné, de profiter d'une telle situation. Un durcissement des politiques d'indemnisation du chômage, de l'assurance maladie ou des retraites complémentaires, ou la multiplication de plans sociaux, pourraient servir de détonateur. En particulier, la conjonction d'une remontée forte du chômage, déjà effective, et d'indemnisations moins favorables constituerait un risque fort. Cette dégradation sensible de la conjoncture, économique puis sociale, aviverait très probablement les tensions déjà fortes au sein de la majorité, entre sociaux et libéraux ; le risque est alors que ces derniers en viennent à adopter un comportement perçu comme provocateur par une grande partie de l'opinion publique, et gênent l'action du gouvernement.

Un tel scénario d'explosion sociale pourrait donc résulter de la conjonction de fortes difficultés économiques au niveau des Français, voire de situations de détresse sociale, et d'un pouvoir perçu comme dur, voire inéquitable, ou simplement impuissant. *Sa probabilité de réalisation n'est pas négligeable compte tenu de l'onde de choc inouïe de la crise financière sur l'économie et sur l'emploi, mais aussi sur les équilibres politiques. Demeure toutefois l'inconnue du degré possible de cristallisation des mécontentements.*

Un scénario gris plus probable : des conflits durs et ponctuels

Le développement de telles mobilisations massives, susceptibles de mettre en difficulté l'exécutif, ne semble pas le scénario le plus évident. Des facteurs de mécontentement sérieux existent, et de multiples éléments déclencheurs sont envisageables ; plusieurs raisons permettent en revanche de relativiser l'efficacité des canaux de diffusion et de généralisation des conflits. Elles tiennent principalement aux doutes sur la capacité des acteurs sociaux de soutenir, organiser et amplifier de tels mouvements collectifs. *Les organisations syndicales, si elles conservent des capacités réelles de mobilisation, apparaissent de nouveau désunies ; à la veille d'un scrutin décisif pour leur avenir, elles devraient privilégier leurs intérêts respectifs et à court terme. Quant à l'extrême gauche, professionnelle de « l'agit-prop », elle ne semble pas en mesure de jouer seule un rôle suffisant pour que des conflits ponctuels, aussi durs soient-ils, convergent vers un mouvement social généralisé.*

En conséquence, sauf récession forte et rapide de l'économie, ou décision maladroite ou radicale de l'exécutif à propos d'un sujet très sensible (comme on l'a vu récemment avec les libertés publiques), une unité d'action à même de canaliser un mécontentement général, puis de le

cristalliser en une manifestation de masse est peu probable. *De plus, si rien ne permet bien sûr d'exclure l'éventualité d'un tel scénario, l'heure est à la communication et au déminage* : Nicolas Sarkozy vient de montrer, avec son intervention à propos du fichier Edvige, de La Poste, ou encore de la crise, qu'il n'entendait pas se couper de l'opinion publique.

Il faut donc surtout craindre le retour de conflits durs et ponctuels, en particulier dans les entreprises qui annonceraient des suppressions d'emploi ou mettraient en œuvre des politiques salariales restrictives. Les syndicats sont aujourd'hui plus revendicatifs, on l'a noté, et la mobilisation croissante de l'extrême gauche et de la mouvance radicale est susceptible de radicaliser ces situations. En revanche, la fragmentation du monde du travail semble s'opposer à l'extension de ces probables conflits. Dans le cas contraire, nous assisterions à un autre bouleversement, le retour des réactions sociales en chaîne dans les entreprises, ce que rien ne semble annoncer aujourd'hui. Une fois encore, seul le scénario économique le plus pessimiste serait à même d'inverser le cours des choses, et de recréer des formes de solidarité et de diffusion des luttes au sein du monde du travail.

Ces réflexions ne sont bien sûr en aucun cas des prévisions. Faut-il à ce sujet rappeler avec l'historien Michel Winock qu'au premier trimestre de l'année 1968, le général de Gaulle recueillait 65 % d'opinions favorables⁶⁸ ?

3. Trois recommandations aux entreprises

La conjoncture économique va soumettre les entreprises à rude épreuve. Les groupes industriels du CAC 40 parviendront probablement à compenser les effets de la crise par leur bonne implantation dans les pays émergents. En revanche, il n'en sera pas de même des entreprises financières, des PME (leur financement est déjà plus difficile) et de toutes les firmes tirées par la demande domestique ou européenne. Au plan social, la conflictualité repérée tout au long de l'année écoulée va selon toute vraisemblance se durcir. *Les dirigeants et les managers vont devoir affronter des situations difficiles et s'attendre à de fortes tensions au sein de leurs équipes. S'agissant de la fonction RH, elle va devoir anticiper les conséquences des nouvelles règles de représentativité sur les modalités de la régulation sociale, tout en renouvelant en partie les variables de la politique salariale. Simultanément, elle va devoir poursuivre la modernisation engagée de ses politiques (attractivité, recrutement, lutte contre les discriminations, fidélisation) pour gérer au mieux le retournement du marché du travail⁶⁹. Enfin, les entreprises, sommées par le gouvernement de se saisir du défi de l'emploi des seniors⁷⁰, notamment par voie d'accords collectifs, sont renvoyées à l'angle mort jusqu'à présent de leurs politiques. Comme nous l'avons souligné, la prise de conscience par les salariés du durcissement des conditions de liquidation et du moindre rendement des retraites va susciter de leur part des attentes*

⁶⁸ M. Winock, *Le débat*, n° 151, septembre-octobre 2008, p. 18.

⁶⁹ Préoccupation très forte exprimée par les nombreuses entreprises participant à E&P au groupe d'échanges sur le marketing RH.

⁷⁰ Les conditions, très exigeantes, en sont connues : repenser l'organisation du travail et la formation continue, casser les représentations à l'encontre des seniors, et peut-être aussi les politiques de rémunération toujours, même discrètement, liées à l'ancienneté, etc.

fortes en termes d'emploi. Ce nouveau contexte pose aussi la question de l'opportunité pour les entreprises de réfléchir à des offres en terme de compléments de retraite, insérées dans leur politique de *comp&ben*.

35 heures : articuler temps et qualité des conditions de travail

La loi adoptée le 8 juillet par le Parlement et entrée en vigueur le 21 août a ouvert la voie au démantèlement des accords « Aubry I et II », entreprise par entreprise, tout en maintenant la durée légale à 35 heures. Désormais, l'employeur peut négocier toutes les règles en matière de contingents d'heures supplémentaires et de repos compensateurs, et renégocier les accords pour les cadres au forfait (tout particulièrement concernés). A court terme, il ne faut pas en attendre de gros changements, à la fois en raison de l'attentisme de certaines entreprises et du temps nécessaire pour préparer d'éventuelles renégociations des accords existants. D'autant que les nouvelles règles de représentativité vont très probablement modifier la manière dont les accords vont être négociés et se conclure.

Au-delà, tout semble ouvert et différents scénarios sont d'ores et déjà envisageables, selon le contexte économique de l'entreprise, ses pratiques sociales et les rapports de forces internes, sa position sur le marché du travail, etc. Certaines entreprises souhaiteront ne pas dégrader les relations avec leur encadrement et conforter une image de bon employeur ; d'autres, au contraire, voudront se saisir de cette occasion de pouvoir augmenter la durée du travail, pour mieux répondre à la charge ou pallier des difficultés de recrutement. La stratégie de deux grandes entreprises illustrent cet éventail des possibles : la première, HSBC, a conclu le 10 juillet un accord confirmant les « forfaits jours », sur une base de 211 jours travaillés (loin des 235 jours de la loi) ; la seconde, Eurocopter, a, dès le 26 août, annoncé son intention de renégocier les accords conclus en 1998 (qui organisaient les 35 heures sur 4 jours).

*Selon toute vraisemblance, cette loi va générer une grande diversité de démarches et de situations*⁷¹. Par ailleurs, les salariés semblent toujours très attachés aux RTT. Selon un sondage CSA-*Le Parisien* publié début septembre, seulement un quart des Français sont disposés à travailler plus pour gagner plus ; mi juin, le sondage *Les Echos-LH2*, indiquait quant à lui que seulement 11 % des salariés et 6 % des cadres sont prêts à racheter des jours de RTT (loi du 8-2), et ce bien que le pouvoir d'achat demeure leur première préoccupation. *Les entreprises ont donc de bonnes raisons de s'engager prudemment sur ce terrain et de réfléchir attentivement aux contreparties qu'elles auraient intérêt à proposer en cas de renégociation, en terme de qualité des conditions de travail par exemple*. D'autant plus que, dans bon nombre d'entre elles, le fossé entre les managers et leurs dirigeants n'a cessé de se creuser.

⁷¹ En fait, telle est déjà la situation sous « l'empire des 35 heures ». L'enquête Emploi de l'Insee pour 2007 révèle en effet une forte disparité de la durée du travail entre les salariés à temps complet, avec des écarts très importants à la moyenne, qui est non pas de 35 heures mais de 41 heures...

Prendre au sérieux la remontée de la conflictualité, « chaude » et « froide »

Aucune catégorie professionnelle n'a été à l'écart de la montée de la « protestation » depuis un an : les non-salariés comme les salariés et, parmi ces derniers, les ouvriers comme les cadres. Ainsi, par exemple, les conflits salariaux à l'initiative d'ingénieurs ont pris cette année une dimension inhabituelle (IBM, Altran, Capgemini). Certains conflits ont surpris par leur durée (grande distribution, sans papiers), d'autres par la violence exprimée (lors du long conflit à la CDC par exemple), provenant dans certains cas d'éléments « incontrôlés » (Safran), ou simplement parce que les syndicats eux-mêmes ne les avaient pas anticipés (chez EADS par exemple), du moins pas suscités. Dernier en date, le conflit à l'usine Renault de Sandouville, premier employeur privé au Havre, qui fait suite à l'annonce de la suppression de plus du quart des effectifs.

La possibilité de remise en cause des « jours RTT » évoquée, la perte générale de pouvoir d'achat et l'affichage d'une profitabilité élevée dans de grands groupes risquent d'alimenter les mécontentements. Ceux-ci ne se traduiront pas nécessairement par une conflictualité ouverte, mais ils pourront prendre la forme plus pernicieuse d'un désengagement silencieux, voire d'autres formes de « grève froide »⁷². *Les entreprises pourraient souffrir de l'extension possible aux employés, techniciens et managers de ces pratiques de résistance discrète mais efficace identifiées par Christian Morel dans le monde ouvrier.* Il est prudent de ne pas négliger ces éventualités dans les secteurs où les syndicats peinent à produire des mobilisations collectives. L'absence de grèves ne traduit jamais une absence de tensions dans le travail ; à l'inverse, leur présence permet parfois de les canaliser plus efficacement que les formes diffuses de protestation aux effets potentiellement désastreux.

Repenser ses politiques de rémunération en cas d'inflation confirmée

La vigilance à l'égard de la question du pouvoir d'achat est de rigueur cette année. La publication des chiffres de l'Insee mais aussi d'études, comme celle récente de la CFDT Cadres, a crédibilisé les revendications salariales. Cette confirmation d'une baisse générale du niveau de vie a aussi conforté les organisations syndicales dans leurs revendications : non seulement des augmentations de salaires (et non des primes et autres accessoires de rémunération ponctuels), mais des augmentations générales et non individuelles. L'enquête annuelle sur les salaires publiée prochainement par Hewitt pour 2009 confirme cette tendance : *dans nombre d'entreprises (80 % de l'échantillon), le contexte actuel très tendu pousse à la hausse l'enveloppe des augmentations envisagées (3,73 % en 2009 contre 3,26 % cette année). Il modifie aussi leur mode de distribution, avec une part croissante d'augmentations générales.*

Le pouvoir d'achat devrait être au mieux préservé, et, pour certains salariés, le risque demeure d'un différentiel négatif avec le taux d'inflation⁷³. Dès lors, des niveaux d'augmentation auparavant considérés comme

⁷² « La grève froide », publié en 1981 et réédité en 1994 chez Octares.

⁷³ Certaines entreprises, comme Lilly France dans la pharmacie, ont décidé en milieu d'année une aide ciblée de 250 euros pour les salariés gagnant moins de 2 500 euros par mois. De même, HSBC a décidé de verser une augmentation exceptionnelle de 400 euros.

généreux risquent d'être perçus par les salariés comme un simple rattrapage. Si cette tendance inflationniste se confirme en 2009, les entreprises devront apprendre à gérer les rémunérations autrement⁷⁴. Tout en préservant la flexibilité salariale, elles ne pourront plus pratiquer par exemple une sélectivité forte. L'absence d'augmentation a en effet un impact social beaucoup plus important en période d'inflation, et les entreprises doivent en mesurer plus finement le risque.

*La crise actuelle pose enfin le problème majeur de ce que les économistes appellent les « incitations perverses » de certains systèmes de rémunération : ils soulignent combien les bonus, mais aussi les logiques de rémunération des dirigeants, peuvent orienter les choix, voire les comportements de leurs bénéficiaires dans un sens contraire aux intérêts de l'entreprise comme de l'économie. Ce sujet ne pourra en particulier pas être évité dans les banques où ces dispositifs ont conduit à une prise de risque totalement disproportionnée et sans contrôle. S'agissant des dirigeants, on l'a souligné, rien n'assure que ces rémunérations, et en particulier les *stock-options* et les « parachutes dorés », viennent toujours récompenser des succès incontestables.*

⁷⁴ Remerciements à mon collègue Antoine Richard pour ses remarques pertinentes à ce sujet.

C onclusion

« Continuité impossible, rupture improbable »

Personne ne peut dire ce qui va se passer dans les prochains mois, mais toutes les composantes d'une crise sociale risquent d'être présentes : faible adhésion au pouvoir et absence d'alternative politique crédible, multiplication des situations personnelles difficiles, montée de la conflictualité dans nombre d'entreprises contraintes à la rigueur, voire aux réductions d'effectifs, et enfin contestation aujourd'hui rampante dans le secteur public... Nicolas Sarkozy n'est en outre pas parvenu jusqu'à présent à convaincre les pays de l'Union Européenne à jouer collectif. Sa volonté de protéger les Français des effets de la crise montrera vite ses limites en cas de scénario noir économique.

Une opinion publique inquiète et ambivalente

Le président a fait mentir pendant les six premiers mois de son mandat cette formule en exergue attribuée à Raymond Aron⁷⁵, tant son action paraissait alors ne rencontrer aucun obstacle dirimant, y compris au niveau européen. Puis vint le temps du rejet (du style du président) et de l'incompréhension (du projet de changement). Inquiets du durcissement sensible de la conjoncture économique, les Français apparaissent aujourd'hui perplexes face à ces réformes tous azimuts. Pourtant, ce qui a été réalisé depuis un an sur le plan structurel est loin d'être négligeable, et le président continue d'être crédité d'un engagement fort. Cette ambivalence de l'opinion apparaît dans les diverses enquêtes réalisées récemment, qui convergent sur deux constats : une majorité des Français s'est détournée de Nicolas Sarkozy, mais les deux tiers d'entre eux considèrent que l'opposition ne ferait pas mieux à sa place. *Dès lors, comme le souligne justement Stéphane Rozès, Directeur général de CSA, l'échec de Nicolas Sarkozy est d'autant plus redouté qu'il n'existe à ce jour aucune alternative crédible.*

La fin du « fondamentalisme de marché »⁷⁶

La crise économique, dont les développements récents viennent de sidérer l'opinion publique, a non seulement brisé le système financier et ses plus beaux fleurons, mais elle a instillé un doute profond sur les vertus du capitalisme financier et du « tout marché ». Elle a simultanément donné l'occasion à l'Etat de reprendre l'initiative et d'apparaître comme un acteur incontournable de la régulation économique, aux antipodes du *credo* libéral jusqu'à présent dominateur. Ce coup d'arrêt donné au « fondamentalisme » du marché tout puissant aura rapidement des conséquences sur la vie politique française, et d'abord au sein de la droite, entre ses diverses

⁷⁵ A.G. Slama, *Le Figaro*, 15 octobre. La citation exacte est en fait « la paix est impossible, mais la guerre est provisoirement improbable », in *Le grand schisme*, Gallimard, 1948, p. 26.

⁷⁶ J.E. Stieglitz, « La fin du néolibéralisme », *Les Echos*, 21 juillet.

composantes. De même, il devrait donner aux socialistes un motif de remobilisation. Si « *l'Etat ne peut pas tout* » comme l'avait maladroitement reconnu Lionel Jospin, l'actualité des dernières semaines vient de rappeler qu'il doit agir. A condition d'être efficace mais aussi équitable.

Un préalable, la confiance dans l'action de l'Etat

Le sociologue Harald Welzer s'inquiétait récemment⁷⁷ de la perte de confiance des citoyens de l'Ouest dans la démocratie, depuis le début des années quatre-vingt-dix. Un brin provocateur, il suggérait même que le succès chinois pourrait devenir pour d'autres sociétés un modèle plus attractif que la démocratie occidentale, dépassée. Les perdants de la mondialisation en Europe sont les premiers, rappelait-il, à douter d'un Etat qui promet le bien-être pour tous, et d'institutions (partis, syndicats, système d'assurances sociales) qui assurent avec une difficulté croissante leur fonction d'intégration. Il concluait à l'impératif de rénovation de la démocratie, et cette analyse fait écho en France à celle de Yann Algan et de Pierre Cahuc. Ces auteurs soulignent l'étonnant manque de confiance en autrui des Français, qui s'explique selon eux par le mélange de corporatisme et d'étatisme propre à notre modèle social, complexe, opaque et fragmenté⁷⁸. *Dans les deux cas, ce qui fait défaut est la confiance dans l'efficacité mais aussi dans l'équité de l'Etat.*

Résister à la tentation du « *dumping* » public et social

Restaurer la confiance des Français dans l'action publique est un enjeu essentiel du quinquennat de Nicolas Sarkozy, a fortiori dans le contexte anxigène d'aujourd'hui. A cet égard, il est une caractéristique d'un modèle scandinave, en l'occurrence suédois, qui mérite d'être méditée : l'universalisme de son Etat providence. Profitant à chacun, indépendamment de son revenu, nul n'a intérêt à sa détérioration, et la morale fiscale et l'acceptation des réformes demeurent élevées⁷⁹. A l'inverse, si la qualité des prestations sociales ou des services publics baisse sensiblement, ou deviennent trop sélectifs ou opaques, alors certains en viendront à préférer des solutions privées et à contester l'impôt. Au moment de réformer les assurances maladie et chômage, et les services de l'Etat, l'expérience suédoise – des réformes radicales, mais qui préservent cet universalisme – mérite assurément d'être explorée. Dans le même sens, l'exécutif doit renouer coûte que coûte la relation de confiance qui commençait à s'établir avec les organisations syndicales. Leur coopération sera sans nul doute décisive en cas de crise ouverte. De la défiance à la confiance, il y a plus d'un pas.

⁷⁷ « La démocratie occidentale, un avenir incertain », *Le Monde*, 15 août.

⁷⁸ *La société de défiance*, Cepremap, 2008 ; cf. également Mireille Elbaum, « Protection sociale et solidarité en France », *Revue de l'OFCE*, été 2007, n° 102, p. 559-611.

⁷⁹ « Financer le modèle social », *Les Enjeux-Les Echos*, juillet-août, p 43-45.